

Sur proposition de la section « Prospective »
Rapporteurs : Edwige KERBORIOU et Gilles POUPARD

L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 : quels enjeux de société ?

La Bretagne, région de 3,4 millions d'habitant-es, en nourrit 20 millions¹...

Se nourrir est en premier lieu une nécessité vitale et universelle. C'est aussi une expérience individuelle autant que partagée, avec une dimension sociale et culturelle très forte. L'alimentation constitue en cela un « fait social total » tant elle témoigne de la nature des relations entre les personnes, des rapports entre les groupes sociaux et des traits culturels d'une région ou d'un pays.

Les modes de consommation et les pratiques alimentaires évoluent sous l'effet des modes de vie, des valeurs et aspirations, des revenus et du budget consacré à l'alimentation, d'une offre alimentaire en perpétuelle innovation. Ces évolutions sont très contrastées et il reste difficile de les analyser dans leur globalité et leur complexité. Le large relais des médias témoigne de ce foisonnement : émissions de découverte des richesses culinaires régionales, concours de cuisine, reportages sur les mouvements « locavores » ou « flexitariens », enquêtes sur la fabrication des aliments transformés ou sur la maltraitance animale, appels à la solidarité alimentaire, scandales sanitaires, impacts de la production alimentaire sur l'environnement ou la santé...

Ces évolutions prennent une coloration particulière en Bretagne, région de production agricole, maritime et agroalimentaire. Parmi les plus importants piliers du développement économique et de l'emploi, structurantes pour l'aménagement du territoire, les différentes filières alimentaires produisent, chaque année, de quoi nourrir 20 millions de personnes, alors que la région compte 3,4 millions d'habitants.

Mais les équilibres sont précaires. Les filières alimentaires, de la production à la restauration et la distribution, sont tiraillées par des contraintes multiples : fragilité des modèles économiques, métiers peu valorisés, pourtant essentiels au plus fort de la crise de la Covid-19, empreinte environnementale questionnée... alors que, dans le même temps, les consommateurs·trices (le pluriel s'impose, nous le verrons plus loin)² expriment des attentes multiples, parfois contradictoires.

Comment mangerons-nous, demain en Bretagne ? Face aux multiples enjeux soulevés par quelque chose d'aussi simple en apparence et aussi fondamental que l'acte de se nourrir, et dans un contexte lui-même en mutation, **le CESER a choisi d'explorer, par la prospective, les évolutions des pratiques alimentaires en Bretagne, pour en comprendre les conséquences économiques, sociales et environnementales.** Une double question traverse cette étude : à quels contextes nouveaux les consommateurs·trices et les producteurs·trices devront-ils s'adapter ? Comment développer une faculté d'adaptation régionale à ces évolutions incertaines que l'on pressent sans pouvoir les identifier totalement ?

Le CESER vous invite à ne pas vous contenter du menu, à apprécier tous les détails et nuances de l'étude car il n'en présente ici que la substantifique moelle.

¹ Bretagne économique, *Si chaque région prend sa part, globalement, on participe à une sorte de cohésion du monde*, 2019

² L'égalité entre les femmes et les hommes s'impose également. Il faut entendre tout au long de ce texte l'égalité entre les consommateurs et les consommatrices, entre les producteurs et les productrices, même si par souci de lecture le masculin générique sera parfois utilisé.

1. Les déterminants de l'alimentation en Bretagne, aujourd'hui

1.1. L'alimentation est liée à l'évolution des modes de vie

La Bretagne se caractérise par sa forte attractivité, son solde migratoire positif et le vieillissement de sa population, qui s'accroîtront probablement à l'horizon 2050 et modifieront la typologie des **consommateurs globalement plus nombreux et plus âgés**. Plus de 400 000 nouveaux habitant-es devraient être ainsi accueilli-es en Bretagne dans les 20 prochaines années, dont 89% de 65 ans et plus. D'autres tendances peuvent jouer un rôle important sur l'alimentation, comme la réduction de la taille des ménages, ou des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, malgré l'accès des femmes au travail ou le recours accru aux produits prêts à l'emploi.

L'activité physique en général s'est considérablement réduite aussi bien au travail (tertiaire de bureau) que dans les loisirs (numérique et télévision). Sans omettre certaines exceptions (métiers de la logistique, des services à la personne par exemple), **la sédentarité** est l'une des évolutions les plus marquantes des modes de vie ces dernières années.

Comparativement à d'autres régions, la Bretagne se singularise par la faiblesse relative du taux de pauvreté et du taux de chômage. Cependant, comme ailleurs, le pouvoir d'achat alimentaire est sous contrainte. Les dépenses pré-engagées (loyers, abonnements, crédits...) pesant de plus en plus lourd, la part du budget alimentaire dans les dépenses de consommation est passée de **35% en 1960 à 16% en 2017**.

1.2. La façon de s'alimenter évolue

Le régime alimentaire évolue depuis 70 ans, avec une accélération ces 20 dernières années. La consommation de fruits, de légumes et de poisson stagne, pendant que la consommation de viande connaît une lente et constante érosion. Les produits transformés ou ultra-transformés³ occupent une place toujours plus importante.

La structuration de la journée autour de trois repas perdure pour 70% des Français-es mais connaît des ajustements : les consommateurs-trices se montrent par exemple de plus en plus nomades au déjeuner. **La dimension conviviale du repas reste également très significative en France** (pour 85% de la population), même si elle s'érode légèrement. Les confinements successifs et les interdictions de rassemblement ont largement démontré l'attachement à cette convivialité des repas pris ensemble.

L'alimentation est une construction sociale et une grande partie de son apprentissage se fait dans le cercle familial. Elle évolue tout au long de la vie et reste constamment sous influence (marketing, publicité, mais aussi enquêtes, scandales...). **L'information sur les produits devient un enjeu majeur**. Les labels et les outils d'aide à la décision (information nutritionnelle) se multiplient pour répondre à la perte de confiance des consommateurs.

Deux critères principaux déterminent les modes d'accès à l'alimentation : **la proximité et les prix**. On assiste à une diversification des lieux d'achat, mais la grande distribution reste prédominante depuis les années 1970 (85% des dépenses du commerce de détail). Avec 25% de la valeur des dépenses en France et 15% des repas consommés en Bretagne, le secteur de la restauration hors foyer était, avant la crise sanitaire, en progression. Avec la crise sanitaire, des changements parfois contradictoires ont été observés, sans qu'il soit possible de prévoir leur persistance : recours accru à la livraison à domicile, au drive, aux supermarchés, en même temps qu'une appétence pour le commerce de proximité, les marchés de plein vent et les circuits courts.

Paradoxe d'une société de consommation où les biens de première nécessité existent en abondance, **les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont de plus en plus nombreux** (5,5 millions de personnes, jusqu'à 8 millions lors de la pandémie de Covid-19). L'alimentation témoigne par ailleurs des inégalités sociales : le niveau de

³ Aliments ayant subi une transformation excessive, soit dans leur formulation par ajout d'ingrédients, soit dans leur procédé de fabrication.

revenu, d'éducation sont des marqueurs de différenciation des régimes alimentaires. Les inégalités sociales se manifestent également dans la prévalence plus forte de maladies liées à l'alimentation parmi les personnes en situation de pauvreté ou de précarité.

Les consommateurs·trices se soucient davantage de **l'origine de leur nourriture**. En témoignent l'attachement à certains labels géographiques, ainsi que la progression des circuits courts, qui ne représentent cependant que 8% des achats alimentaires. Dans le même temps, ils-elles achètent de plus en plus de produits transformés, pour lesquels les processus de fabrication peuvent masquer la provenance des ingrédients de base. Au niveau national, l'alimentation est à 60% produite en France. En raison de la difficulté de traçabilité des produits transformés, comme des produits consommés dans le secteur de la restauration hors foyer, il n'existe pas d'analyse régionalisée permettant de connaître la part de l'alimentation en Bretagne issue de productions bretonnes. Elle est sans doute inférieure à 60%, en raison de la taille des marchés, de la complexité des chaînes de valeur et des aliments ne pouvant y être produits (fruits, vin entre autres).

1.3. L'alimentation soulève des enjeux collectifs de plus en plus nombreux

Nul n'ignore la place des filières alimentaires dans **l'économie régionale**. 222 500 actifs y œuvrent toutes filières confondues (restauration et distribution incluses). Aussi, 40% de l'emploi et 63% du chiffre d'affaires manufacturier sont agroalimentaires. Le développement agroalimentaire a permis à la Bretagne de mieux résister que d'autres régions à la désindustrialisation ainsi qu'à la crise financière et économique de 2008. Il apparaît aussi comme un facteur de résilience dans la crise actuelle, la continuité des productions agricoles et agroalimentaires devant être assurée malgré les confinements. Ce pilier du développement régional doit cependant faire face à des difficultés : faiblesse des marges, problèmes de recrutement, fragilité de certaines filières, notamment d'élevage. Alors que l'alimentation est socialement et médiatiquement très valorisée, les métiers (production, transformation, transport, restauration, livraison...) restent paradoxalement peu reconnus et peu rémunérés.

Les enjeux environnementaux sont de plus en plus prégnants dans toute la chaîne de l'alimentation, et en particulier les impacts de la production alimentaire sur les sols, la biodiversité, l'eau et l'atmosphère. Première région à avoir connu l'intensification du système productif, la Bretagne est aussi la première région à s'être mobilisée pour en atténuer les dommages. Engagées de longue date et devant être approfondies, les actions coordonnées commencent à porter leurs fruits sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Autre sujet de préoccupation, en Bretagne, 45% des émissions de gaz à effet de serre sont produites par l'agriculture et la pêche. La qualité de l'air (ammoniac) apparaît enfin comme un nouveau défi. Si les activités de production alimentaire causent des atteintes à l'environnement, elles sont également victimes des changements climatiques et sont porteuses de solutions par l'adaptation des pratiques (puits de carbone, re-use...).

La santé constitue un autre enjeu collectif. Il convient d'abord de pointer les incroyables progrès réalisés en matière de sécurité sanitaire, avec une réduction du nombre de décès annuels liés à l'alimentation de 15 000 à 250 en 60 ans. De nouveaux risques émergent toutefois, liés aux additifs, aux traces de pesticides et à leurs effets cocktails, que doivent étayer les études scientifiques longitudinales. Une autre source d'inquiétude réside dans la qualité nutritionnelle de l'alimentation, avec des aliments gras-sucrés-salés, qui entraînent une certaine addiction, et des produits ultra-transformés qui perdent leurs qualités nutritionnelles... Autant de facteurs aggravant des déséquilibres nutritionnels qui, conjugués à la sédentarité, favorisent l'obésité, le diabète de type 2, les maladies cardio-vasculaires et les cancers. La prévalence de la plupart de ces maladies est cependant moins forte en Bretagne qu'au niveau national.

1.4. Les choix alimentaires répondent à de plus en plus de critères

Face à la diversité et à l'évolution de l'offre, quelques déterminants permettent de dessiner **une typologie des consommateurs (informés, contraints, impulsifs ou engagés)** utile, selon la prédominance d'un profil ou d'un autre, pour bien comprendre certaines évolutions.

L'alimentation reste fondamentalement attachée au **plaisir de manger**. Elle est aussi l'expression d'appartenances socio-culturelles (de Bretagne et d'ailleurs), de valeurs partagées, d'ancrages religieux, d'engagements personnels ou collectifs. Certains « consomm'acteurs » prennent en considération les enjeux collectifs dans leurs critères de choix : environnement, éthique animale, proximité, saisonnalité, soutien des producteurs...

En termes de santé, seuls 42% des Français-es respectent les **recommandations nutritionnelles**. La recherche d'une alimentation saine se traduit par l'achat de produits bruts (à cuisiner), ou issus de l'agriculture biologique, mais aussi par des régimes (tendance des régimes « sans »), voire par une médicalisation de l'alimentation (compléments alimentaires et alicaments).

Malgré une dynamique de diversification de l'offre, et malgré des tendances observées vers des consentements à payer plus cher des produits répondant à certains critères, **le prix des produits** reste cependant un critère de choix déterminant pour 48% des consommateurs, cette proportion étant même en hausse.

1.5. Des politiques publiques éclatées et une interpellation citoyenne

Comment les acteurs publics de tous niveaux régulent-ils l'alimentation, sujet par nature très transversal ? Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, la priorité est donnée au **rétablissement de l'appareil productif** pour restaurer la souveraineté alimentaire et très vite, exporter. La PAC devient par son poids financier le principal outil d'orientation agricole. Le Conseil régional de Bretagne est à la pointe des régions françaises pour son engagement dans le co-financement des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) en direction des agriculteurs, permises par le deuxième pilier de la PAC.

Les politiques nutritionnelles n'apparaissent en France qu'au seuil des années 2000. La récente convergence avec les politiques agricoles sous le sceau du Programme national de l'alimentation et de la nutrition marque un nouveau tournant, avec des objectifs qualitatifs chiffrés à respecter dans la restauration collective et les Plans alimentaires territoriaux.

Le Conseil régional de Bretagne initie, dans le cadre de la Breizh COP, une politique transversale du « **Bien manger pour tous** », déclinée dans ses différents champs de compétences (restauration dans les lycées, démarches de labellisation, soutien à l'innovation, mise en relation de l'offre et de la demande avec la plateforme produits-locaux.bzh).

Finalement, **la place des citoyen·nes** dans ces politiques alimentaires est questionnée. Ils-elles sont de plus en plus en attente de changements et l'expriment au travers de leurs choix de consommation, mais aussi pour certains par des pétitions, des manifestations et, de manière extrêmement marginale, des actions plus radicales. Les instances de démocratie participative de tout échelon sont amenées à formuler régulièrement des propositions sur les différentes dimensions de l'alimentation. Plus récemment, et dans un format inédit, des citoyens tirés au sort, formés et accompagnés, ont délibéré au sein de la Convention citoyenne pour le climat sur le thème « Se nourrir », intégrant les enjeux collectifs et formulant des propositions aux décideurs politiques, dont ils attendent maintenant des actions.

2. Comment mangerons-nous demain en Bretagne ? Quatre scénarios prospectifs à l'horizon 2050

Le CESER a choisi de partir du point de vue des consommateurs·trices, d'identifier les déterminants de l'alimentation aujourd'hui, et d'imaginer la façon dont ils pourraient évoluer à l'horizon 2050. En retenant une vingtaine de variables déterminantes, il a construit quatre scénarios prospectifs de l'alimentation en Bretagne, volontairement contrastés mais dessinant tous des futurs possibles. Aucun n'est idéal, aucun n'a vocation à se réaliser entièrement, mais chacun contient des éléments qui pourraient se concrétiser dans le futur.

Pour chacun des scénarios, le CESER raconte l'alimentation en 2050 et la façon dont elle a évolué, et analyse les enjeux collectifs soulevés par ces évolutions. Il cherche aussi à en montrer à chaque fois les conséquences particulières en Bretagne, au regard de ses caractéristiques démographiques, économiques, sociales et environnementales.

2.1. Scénario 1 : l'alimentation fonctionnelle dans une société sous pression

Nous sommes en 2050... Dans un contexte de montée des tensions commerciales entre pays, d'ascension du capitalisme de plateforme, d'un individualisme exacerbé et de l'échec des politiques publiques à contrecarrer ces tendances, seules les technologies sont parées de toutes les vertus pour mener la population sur le chemin d'une « alimentation durable ».

● **Composition de l'assiette.** La fonctionnalité prévaut : un nombre réduit d'aliments fournit tous les apports nutritionnels nécessaires, dans des formules faciles à emporter et à consommer au gré de ses activités. L'innovation agroalimentaire contribue à cette fonctionnalité en misant sur l'hyper-transformation (cuisine cellulaire) et la recherche sur les alicaments. Les produits bruts ne résistent que s'ils sont « prêts à déguster ». La traçabilité du sourcing constitue un gage de confiance pour les consommateurs. Mais, dans un contexte anxiogène et face à une accentuation de l'uniformisation des goûts, on assiste à un comportement de compensation vers des aliments addictifs, associant sucre-sel-gras.

● **Modes de vie.** Les consommateurs se déterminent sur la base d'un rapport coût/efficacité. Les temps alimentaires sont fragmentés, laissant peu de place à la convivialité, hors des occasions festives et des temps de repos. Le temps passé à cuisiner se réduit avec des appareils ménagers de plus en plus automatisés. La sensibilité environnementale est un argument déployé par l'industrie agroalimentaire, avec, notamment, des progrès sur les emballages. La distanciation avec le système productif est marquée. Le contact avec les animaux ne passe plus que par les animaux de compagnie, et cette assimilation accentue la sensibilité au bien-être animal.

● **Budget alimentaire.** Sauf exception (haut-de-gamme et produits authentiques réservés aux consommateurs aisés), les prix des denrées alimentaires sont orientés à la baisse. L'alimentation reste résiduelle dans le budget des ménages, avec une pression accentuée du fait de la numérisation des pratiques et des dépenses obligatoires qui y sont liées (appareils et abonnements).

● **Informations.** L'intelligence artificielle et les datas sont centrales. Des systèmes de recommandations basés sur les pratiques d'achat et sur les normes de santé individualisées sont généralisés et pilotent les comportements alimentaires. La prégnance de l'information expose à des ruptures brutales (fausses rumeurs sur un produit, par exemple). La traçabilité constitue l'un des leviers de confiance pour l'industrie agroalimentaire, particulièrement en termes de sécurité sanitaire. La recherche est très liée par des contrats avec l'industrie, orientée vers l'innovation.

Quels enjeux collectifs ?

● **Enjeux sanitaires.** Le consommateur est traqué dans ses consommations. Il est bardé de capteurs nutrition-santé, qui mesurent en temps réels les écarts et les efforts, sous les conseils de « coachs » virtuels. La politique publique de prévention santé se réduit à distiller quelques messages. L'individualisation du risque santé responsabilise, voire culpabilise le consommateur. Le régime universel de sécurité sociale s'affaiblit au profit des mutuelles santé qui indexent leurs compléments sur les « risques alimentaires » pris par le consommateur. L'obésité s'aggrave comme un marqueur des inégalités sociales. L'espérance de vie en bonne santé se réduit alors que les maladies associées à l'alimentation augmentent. On assiste à une dégradation globale des indicateurs de santé.

● **Enjeux sociaux.** Les inégalités sociales sont marquées : seuls les consommateurs les plus aisés se dirigent plus facilement vers une alimentation plus qualitative (produits bruts, peu transformés) et profitent d'outils performants mais onéreux (analyse du microbiote...). L'individualisme est exacerbé par la personnalisation des

dispositifs de traçage des comportements alimentaires, oppressants pour de nombreux citoyens. De même, l'aide alimentaire est conditionnée à des comportements « vertueux ».

● **Enjeux économiques.** Le secteur de la restauration hors foyer est structuré par l'économie de plateforme : les restaurants se voient imposer des normes communes et des commissions (prélèvement d'un pourcentage du chiffre d'affaires...) de plus en plus importantes. Les chef-fes étoilé-es gardent leurs restaurants pour une expérience gastronomique extraordinaire. La restauration collective privée est en déclin avec la généralisation du télétravail ; là où les bureaux perdurent, les distributeurs automatiques intelligents pallient son absence. La restauration collective publique tente de résister à la déstructuration alimentaire (grignotage dans les écoles...). L'État utilise l'alimentation pour des besoins de service public, comme l'alimentation médicalisée dans les hôpitaux.

La grande distribution fonctionne également en mode plateforme. Des mutations s'opèrent dans la logistique alimentaire avec des magasins convertis en entrepôts, des points relais de distribution en secteur diffus. La livraison au dernier kilomètre (par drone en milieu rural) est désormais facturée. Le petit commerce d'appoint se maintient en mode automatisé. Certains autres modèles survivent mais seulement adossés à un projet socio-culturel « alternatif ».

Dans l'agroalimentaire, les food-techs se développent notamment en matière de biochimie alimentaire tournée vers la santé, l'individualisation (petites séries, distributeurs automatiques intelligents). Parallèlement au développement de start-ups, des phénomènes de concentration s'opèrent dans un marché de plus en plus mondialisé.

Le secteur productif primaire (agriculture et pêche) s'appuie de plus en plus sur les technologies, avec des élevages hors sol. Une partie de la production de viande évolue vers la production ultra-transformée. Une part croissante des sols agricoles est dédiée à la production d'énergie, plus rémunératrice que la production alimentaire.

A l'échelle globale des filières alimentaires, les emplois sont de plus en plus en « ubérisés » induisant une précarisation des emplois, ainsi qu'une perte de contrôle des exploitants agricoles ou des restaurateurs sur leurs outils de travail.

● **Enjeux environnementaux.** Le défi climatique est majeur et seul le recours à la technologie est perçu comme capable de le relever (optimisation des flux, réduction de la consommation énergétique...). La biodiversité est une préoccupation annexe mais cependant prise en compte (bio-contrôle, ciblage des intrants). Les innovations biochimiques (viandes de laboratoire) se présentent comme des opportunités ; l'alimentation est de moins en moins agricole et rattachée au sol.

Quelles conséquences en Bretagne ?

L'intensité technologique du rapport à l'alimentation fait apparaître de nouvelles dépenses contraintes (acquisition d'outils, d'abonnements). Avec un taux de pauvreté plus faible qu'en moyenne nationale, la Bretagne n'a pas décroché, mais les inégalités territoriales s'accroissent. La population senior en forte augmentation a fait l'objet de services ciblés pour qu'elle puisse suivre ces évolutions technologiques. Les progrès en recherche-innovation sur le lien alimentation-santé permettent en outre de proposer aux personnes les plus âgées des régimes individualisés adaptés, si elles en ont les moyens.

L'industrie agroalimentaire s'est fortement restructurée autour des filières avec une forte intensité technologique et par le développement de produits ultra transformés, dont la viande et le poisson de laboratoire qui menace les filières animales. Des activités de services associées aux industries agroalimentaires se développent, en lien avec les compétences des entreprises du numérique. L'emploi dans le secteur primaire se réduit au profit de l'agroalimentaire, avec des exigences en termes de formation. Le secteur primaire s'oriente vers la production d'énergie et les productions hors sol. Le numérique offre des opportunités largement utilisées, mais il est aussi un facteur de fragilisation (cyber sécurité).

2.2. Scénario 2 : l'alimentation contrôlée dans un contexte de crises

Nous sommes en 2050, sous le spectre d'une menace globale sur la sécurité alimentaire. Les crises environnementales, les instabilités économiques et financières, la pression démographique mettent en tension l'accès à l'alimentation et les prix des biens alimentaires. Face aux ruptures périodiques d'approvisionnement et aux risques de pénurie, l'Etat intervient fortement : il gère les urgences et adopte des mesures drastiques, au prix de la réduction de certaines libertés individuelles et collectives. Pour convaincre la population, il s'appuie sur un discours alliant sécurité sanitaire et réduction de l'empreinte climat.

- **Composition de l'assiette.** Le régime alimentaire se réduit à un impératif : une alimentation saine (pour soi) et durable (pour la planète). Cette vision utilitariste de l'alimentation est servie par une carte individuelle « alimentation-climat-santé » qui accorde des crédits selon une grille de référence associant l'appréciation de l'impact carbone et le classement du risque santé. Les produits bruts sont ainsi privilégiés (frais, secs, en conserve ou congelés). Les viandes sont délaissées au profit des légumineuses et des œufs. La consommation des algues connaît un réel essor. L'industrie agroalimentaire adapte ses recettes en conséquence.

- **Modes de vie.** Afin de préserver les espaces cultivables, la lutte contre l'artificialisation des sols passe par une densification de l'habitat, lorsqu'elle est acceptée. L'autoconsommation se développe là où les jardins individuels ont été préservés, mais aussi grâce à l'agriculture urbaine (jardins familiaux, partagés...). La famille constitue un refuge dans cette période troublée et des logiques de « survie » se mettent en place : régularité d'un plat collectif (les préférences individuelles s'estompent) et si nécessaire, saut d'un repas dans la journée. La cuisine maison s'impose. Les préoccupations environnementales prédominent en termes de valeurs ; l'attention à la viabilité économique des producteurs, notamment locaux, est accrue.

- **Budget alimentaire.** Le contexte de crise et le poids des dépenses pré-engagées marquent le budget alimentaire. Face aux risques de pénuries et de spéculation, l'Etat constitue des stocks préventifs et les contrôle. Sous pression, les achats sont orientés par les politiques de l'État : des taxes « disqualifient » certains produits ne répondant pas aux normes édictées.

- **Informations.** L'État est le régulateur des données et maîtrise la nature des achats et les indicateurs de santé de chaque consommateur comme le sourcing des producteurs et des consommateurs. Tous les produits alimentaires sont qualifiés selon un référentiel sanitaire et environnemental. L'éducation à l'alimentation et à ses externalités est développée à l'école afin de développer de bons réflexes. Les cuisines des cantines deviennent des restaurants d'application.

Quels enjeux collectifs ?

- **Enjeux sanitaires.** La puissance publique s'engage pour garantir à chacun une alimentation suffisante et saine. Des efforts sont ainsi demandés aux industriels comme aux producteurs pour améliorer leurs pratiques, tandis que les consommateurs sont invités par leur carte « alimentation-climat-santé » à adopter le « bon » régime alimentaire. Malgré des carences ponctuelles liées à la succession de crises, l'état de santé de la population s'améliore globalement.

- **Enjeux sociaux.** La situation de crise place l'État comme régulateur pour limiter les inégalités et les risques d'exclusion. Le contrôle étatique marque une rupture par rapport à la liberté individuelle qui prévalait dans un contexte d'abondance, et peut s'avérer oppressant. L'acceptabilité citoyenne de la restriction des libertés individuelles repose sur la seule constatation que d'autres pays ont adopté des mesures similaires. Néanmoins, des contestations émergent, ainsi que des comportements « séditieux » : marchés parallèles, soirées clandestines. Une certaine solidarité de proximité subsiste. L'aide alimentaire repose sur une carte créditée pour des achats de produits locaux et conditionnée à des contreparties (travaux d'intérêt général).

- **Enjeux économiques.** La recherche de l'autonomie alimentaire impose de nouveaux équilibres entre les acteurs des filières alimentaires.

La restauration privée décline dans un contexte de restriction du budget alimentaire. La restauration collective se maintient comme moyen de mise en œuvre de la politique publique (régime alimentaire à promouvoir, accès plus large à l'alimentation) ; elle s'approvisionne majoritairement via des circuits courts.

Le modèle de l'hypermarché de périphérie, qui reposait sur le choix et l'abondance, n'existe plus mais la grande distribution tente de se réinventer, en mettant à profit sa logistique efficace lors des crises, et en accueillant de plus en plus les producteurs locaux dans ses magasins. Le commerce de proximité (AMAP, petits commerces...) est privilégié, avec en appoint, des « magasins d'État » à vocation solidaire. Toutes les transactions sont soumises à la traçabilité, garante du suivi des consommations des familles.

L'agroalimentaire s'adapte en réduisant le nombre de ses gammes et en les conformant aux normes santé-climat, et s'oriente vers des produits moins transformés. La traçabilité santé et carbone s'impose.

Le secteur productif primaire est orienté d'abord vers la suffisance alimentaire avec, notamment, des dispositifs de stockage régulés par l'État. Le type de cultures a évolué pour répondre à la double attente climat et santé. L'autonomie protéique passe par le développement des cultures de protéines végétales (pour l'alimentation humaine et animale), des algues. Le foncier agricole est majoritairement dédié à la production alimentaire, soutenu en ce sens par des dispositifs en faveur des services environnementaux (compensations, paiements...). La recherche d'autonomie alimentaire se joue à tous niveaux, depuis le retour de cultures en jardins privés ou collectifs à des logiques de contractualisations interrégionales aux échelles nationale, européenne...

● **Enjeux environnementaux.** L'intervention de l'État produit des premiers résultats sur le ralentissement de la dégradation des écosystèmes, mais la gestion permanente des crises ne permet pas la constance d'action nécessaire à long terme pour observer une atténuation du changement climatique.

Quelles conséquences en Bretagne ?

La Bretagne valorise son maillage de villes moyennes, argument lui permettant de promouvoir l'accès plus facile à une alimentation de proximité. Elle connaît une nouvelle attractivité du fait de la tempérance de son climat.

Elle conserve son avantage comparatif de région agricole et agroalimentaire, même si les terres agricoles sont exposées à la spéculation. Le secteur connaît cependant des mutations avec de nouvelles filières (aquaponie, algues...) et de nouvelles équations économiques : moins d'exportation, priorité à la souveraineté alimentaire, plus de protectionnisme... La production hors sol diminue. Les filières de l'alimentation sont plus intenses en main d'œuvre dans le secteur primaire, mais luttent pour attirer des salarié-es dans l'industrie.

2.3. Scénario 3 : l'alimentation normée dans un contexte de sobriété volontaire

Nous sommes en 2050... Sur le constat des crises multiples et particulièrement environnementales, une inflexion radicale de l'opinion s'est enclenchée en faveur d'un modèle économique, sanitaire, social et environnemental plus durable. Les comportements individuels et les régimes alimentaires ont majoritairement évolué dans ce sens, au prix d'une remise en cause de l'abondance et du choix qui prévalaient jusqu'alors. Les échanges commerciaux se réduisent et les régions cherchent à restaurer ou consolider leur capacité productive locale. Parce que des mouvements parallèles se sont engagés à tous les niveaux, un effort collectif est consenti dans cette transition vers une alimentation davantage normée mais jugée plus durable.

● **Composition de l'assiette.** La consommation s'oriente vers des produits bruts, locaux et bios ou issus d'une agriculture ayant réduit sa consommation d'intrants. L'assiette est moins diversifiée, davantage végétalisée : les viandes sont réservées aux grandes occasions et les légumineuses ont pris leur place. Les fruits et produits exotiques deviennent plus rares et sont consommés sous condition de label équitable. Les produits ultra-transformés sont délaissés. Les autorités sanitaires d'autorisation sur le marché ont durci leur protocole de contrôle au profit d'un renforcement du principe de précaution. Globalement, les maladies associées à l'alimentation ont tendance à décroître.

● **Modes de vie.** L'explosion démographique et les crises climatiques déstabilisatrices pour le secteur productif font de l'alimentation un enjeu mondial majeur. Moins individualiste, la consommation vise la sobriété et l'économie de partage. L'hédonisme s'oriente majoritairement vers le collectif et le partage de ressources communes : jardinage, espaces naturels cultivés, cuisine, partage du goût pour de bons produits... La sensibilité environnementale constitue le premier curseur des valeurs, et le local est socialement valorisé. L'orientation majoritaire n'est pas sans susciter de nombreuses voix discordantes, qui revendiquent la liberté individuelle face à la construction d'une norme sociale de la sobriété.

● **Budget alimentaire.** Si le budget global des ménages baisse, la part dédiée à l'alimentation progresse. Des activités non rémunérées (jardinage collectif, autoproduction, échange) déplacent l'appréhension uniquement financière de l'alimentation. Le prix plus élevé des biens alimentaires est majoritairement compris comme l'effort à consentir pour préserver l'environnement et mieux rémunérer les filières productives, mais il peut rester source d'exclusion.

● **Informations.** La confiance repose sur deux piliers : la science et la proximité. Les produits issus du circuit agro-industriel sont évalués selon leur coût environnemental global ; les entreprises investies de longue date dans la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ont développé un avantage important. Les labels renforcent les clauses environnementales de leurs cahiers des charges même si le lien local constitue le premier gage de confiance. L'État met en place une politique éducative autour de l'alimentation, avec des cours dédiés. La publicité est régulée au profit de l'information du consommateur mais aussi de son incitation à suivre les normes dominantes.

Quels enjeux collectifs ?

● **Enjeux sanitaires.** Le retour à une alimentation plus proche des produits bruts et du cuisiné maison contribue à une meilleure santé ; des changements sociétaux, avec moins de pression et plus d'activités physiques y concourent également. Très marginales, des intoxications alimentaires surviennent du fait d'une mauvaise maîtrise des techniques de conservation à domicile ou très artisanale dans certaines productions locales.

● **Enjeux sociaux.** Le modèle économique et social prédominant jusqu'alors est remis en cause, avec une implication des citoyen·nes beaucoup plus importante. De nouveaux modes de régulation décisionnelle, plus horizontaux et plus lents, se mettent en place ; les pouvoirs publics accompagnent les mutations. Le modèle est moins générateur de « richesses », au sens monétaire et financier du terme. Tous les citoyens sont placés en situation d'acteurs des mutations collectives (projet d'autonomie alimentaire), y compris les personnes qui bénéficiaient autrefois de l'aide alimentaire, mais cette évolution perçue comme une obligation génère quelques résistances. On assiste à un changement culturel et à une vraie transformation sociétale souhaités par la majorité, mais cependant mal acceptés par une partie des consommateurs (réduction des choix et des libertés, sobriété subie). Les temps dévolus à l'autosubsistance alimentaire augmentent en moyenne par choix ou par nécessité.

● **Enjeux économiques.** Le nouveau modèle est moins intense au niveau capitaliste et aboutit à une lente « démassification » des filières alimentaires traditionnelles, entraînant de profondes mutations dans les dynamiques de l'emploi avec de forts enjeux de reconversion et de formation.

Les grandes chaînes de restauration sont délaissées au profit des petits restaurants qui explorent dans leurs menus de nouveaux plats végétaux ; la livraison des repas à domicile régresse. La restauration publique endosse une mission économique locale (structuration de projets alimentaires territoriaux) et permet de diffuser et imposer un nouveau régime alimentaire, plus végétal.

La grande distribution est délaissée par les consommateurs au profit des commerces de proximité et des circuits courts (dont les formes se diversifient) autour des critères de fraîcheur, de saisonnalité, de confiance et d'engagement environnemental. Le numérique est investi pour favoriser de nouvelles plateformes locales de rencontres entre producteurs et consommateurs.

L'étiquette climat-biodiversité des produits s'impose. L'agroalimentaire réinvente ses productions, avec notamment, pour les produits frais, des DLC plus courtes ; la déconcentration est en marche avec de plus petites organisations, disséminées sur le territoire.

Le secteur primaire se transforme vers un modèle plus sobre, moins productif en volume mais créant des emplois. Les filières de production prennent de nouvelles orientations pour donner une plus large place aux légumes et céréales. Elles sont accompagnées par des recherches agronomiques sur la qualité des sols. L'élevage est partiellement conservé et destiné à la production de viandes produites sous labels ou à usage écotouristique. Le maraîchage se répand de manière dispersée sur le territoire. Le foncier est fortement régulé par les collectivités pour relocaliser l'alimentation.

● **Enjeux environnementaux.** Les acteurs publics et la population en général s'accordent sur la nécessité de préserver l'environnement et les ressources naturelles, ce qui conduit à la restauration progressive de nombreux écosystèmes. Les émissions globales de gaz à effet de serre marquent une légère inflexion du fait de la convergence des actions menées sur la production et la consommation alimentaires dans les différents pays européens.

Quelles conséquences en Bretagne ?

Le vieillissement attendu de la population est compensé par une attractivité renouvelée : le maillage territorial de la Bretagne permet l'accueil de nouvelles populations en proximité avec la nature, avec des collectifs mêlant habitat et alimentation, dans lesquels les différentes générations prennent plaisir à apprendre et produire ensemble. Les métropoles perdent en attractivité mais tentent de renouveler leur modèle en conjuguant urbanisme en hauteur et cultures vivrières, dans une large couronne.

La Bretagne connaît une fragilisation de ses filières alimentaires traditionnelles et une certaine massification des filières de proximité. Les modèles coopératifs, les entreprises à mission, l'économie circulaire se développent ; la compétitivité-prix est moins importante. Le secteur primaire se déspecialise, devient moins productif et se réoriente vers la poly-production. Sont ainsi privilégiés des productions labellisées, les productions végétales et notamment les protéines végétales, le maraîchage, des productions textiles ou énergétiques qui investissent des terres autrefois allouées à l'élevage bovin ; des partenariats avec d'autres régions sont engagés pour assurer la diversification. Le travail agricole connaît une transformation liée à la diversification des tâches et une meilleure valorisation des métiers, mais, globalement à l'échelle des différentes filières alimentaires, la Bretagne est touchée bien plus que d'autres régions par les pertes d'emplois des filières traditionnelles qui ne parviennent pas toutes à être compensées dans les nouveaux modèles.

La recherche de prospérité collective inspire de nouveaux modes de régulation politique et socio-économique. Les collectivités locales appuient ce mouvement au travers de la démocratie participative, des expérimentations laissant une part importante à la « liberté de faire ». Les technologies et particulièrement les low techs contribuent à ces mutations. La Bretagne, riche de sa qualité de vie « au naturel », voit ses campagnes se repeupler. Mais avec une volonté de reprendre en main son destin alimentaire, la Bretagne pourrait être tentée par des dérives autarciques.

2.4. Scénario 4 : l'alimentation mosaïque dans une société fragmentée

Nous sommes en 2050... Du fait de fractures successives de nature différente (culturelles, politiques, religieuses...), la société est structurée en groupes affinitaires, qui cohabitent dans une forme d'indifférence. Pour autant, et l'alimentation en est l'un des sujets majeurs, des tensions peuvent survenir. Les acteurs publics ont manqué d'anticipation dans la régulation des enjeux sociétaux et environnementaux. Les politiques publiques en matière d'alimentation deviennent difficiles à définir et à conduire. Affaiblis et débordés, Etat et collectivités agissent surtout en réaction et tentent de reprendre la main autour de deux axes : la lutte contre la précarité alimentaire et la restauration collective, ce qui les oblige à trouver un dénominateur commun dans les régimes alimentaires.

● **Composition de l'assiette.** L'alimentation se conjugue au pluriel, avec des régimes alimentaires très contrastés. La vision hédoniste de l'alimentation s'accommode de l'affirmation individualiste : on se démarque en consommant généreusement les aliments qui nous distinguent. Les produits carnés sont toujours appréciés. Les produits « addictifs » (sucre-sel-gras) prennent de plus en plus de place. Les modes de vie favorisent la sédentarité, les loisirs numériques se sont généralisés, avec de nombreux effets sur la santé. Les régimes d'éviction (certains pratiqués sans justification scientifique ou sans diagnostic médical personnalisé), en particulier, produisent des effets délétères sur une partie des consommateurs.

● **Modes de vie.** La Bretagne ne cesse de voir sa démographie croître. L'accès au logement se tend avec des tendances accentuées à la ségrégation territoriale. Le numérique offre la possibilité de proposer des offres alimentaires « sur mesure », à l'image des communautés auxquelles chacun appartient. Les déjeuners en semaine se prennent chacun de son côté. L'art culinaire est un signe de distinction sociale. Les normes de groupe structurent les représentations autour d'un « individualisme de communauté », dans le sens où les individus se définissent par de multiples appartenances. Ainsi, les cas de bannissement de tel ou tel aliment du régime alimentaire se multiplient. Les différences de valeurs et sensibilités (environnement, causes animales, préférences locales...) sont très marquées selon les groupes d'appartenance.

● **Budget alimentaire.** Il reste stable mais les écarts s'accroissent, notamment selon les groupes sociaux. Les prix évoluent avec une tendance à la baisse sur le marché de masse, une croissance pour le haut-de-gamme, sélectif. Les « stratégies alimentaires » varient selon les capacités financières mais aussi, pour une alimentation qui est très fortement investie en termes de valeurs socio-culturelles, en fonction des logiques de groupes. C'est le cas pour la solidarité alimentaire, accaparée par des organisations très marquées par des logiques affinitaires ; ce contre quoi l'État cherche à lutter en développant une politique d'aide alimentaire censée être acceptable par tous.

● **Informations.** Dans un contexte de défiance vis-à-vis des institutions qui ont abandonné toute régulation, la cacophonie alimentaire règne. L'État est discrédité au point que les cours d'éducation à l'alimentation ont disparu des parcours scolaires. Les laboratoires scientifiques souffrent de la réduction de crédits. Sur les réseaux sociaux, l'alimentation prend une place importante dans les messages des leaders d'influence. Les grandes marques ne s'y trompent pas et y investissent leurs budgets publicitaires. Les fausses informations pullulent ; les lobbies y jouent un rôle important et sont « semeurs de doutes ». Les médias luttent difficilement contre cette anarchie informationnelle. Les procès au sujet de l'alimentation deviennent de plus en plus fréquents. La sécurité sanitaire reste un cheval de bataille important pour les autorités publiques. Les collectivités locales, de leur côté, misent sur l'aspect festif pour faire reconnaître la diversité des régimes alimentaires.

Quels enjeux collectifs ?

● **Enjeux sanitaires.** Une dégradation des indicateurs de santé est constatée en raison de l'accentuation des « désordres alimentaires » ; les inégalités sociales de santé s'accroissent. Les dépenses de santé publique associées aux maladies liées à l'alimentation grimpent.

● **Enjeux sociaux.** Les différents groupes qui composent la société parviennent à cohabiter, mais l'alimentation devient un enjeu de différenciation, et des tensions surviennent dans la manière dont sont appréhendées les activités agricoles et agroalimentaires, et dans la cohabitation entre habitant·es et producteur·trices. La solidarité alimentaire est de plus en plus prise en charge au sein même des groupes affinitaires avec des risques de manipulation. La cohésion sociale est altérée. Pourtant, entre la valorisation des différentes cultures gastronomiques, la restauration scolaire et les tentatives de promotion d'un régime alimentaire climato-compatible, les collectivités cherchent quelques dénominateurs communs. L'État choisit de développer le concept de « sécurité sociale de l'alimentation », une allocation universelle sous la forme d'une carte d'achat de biens alimentaires à dépenser uniquement dans le réseau de la grande et moyenne distribution. De plus, une forme de « soupe populaire » est mise en place pour les personnes les plus précarisées.

● **Enjeux économiques.** Le secteur de la restauration se fragmente, avec des canaux de livraison à domicile repris en main par les restaurateurs eux-mêmes et certains restaurants sans devanture. Les chefs deviennent des prestataires à domicile. L'Etat cherche à repositionner la restauration scolaire comme un socle du vivre ensemble, au travers de repas gratuits et la recherche du plus grand dénominateur commun des goûts alimentaires.

La distribution connaît également un éclatement : le secteur de la grande distribution tente de répondre à toutes les offres en démultipliant les références proposées à la vente et en typant ses rayons ; cependant, de nombreux circuits parallèles, spécialisés, se développent pour des offres ciblées par type de clientèle. Les achats par internet se multiplient avec une volonté de contrôle par les autorités sanitaires.

L'agroalimentaire segmente ses produits et répond, par de petites séries, à la particularisation des demandes, avec une nécessité d'innover et de se démarquer. Les industriels déploient d'immenses efforts pour capter la confiance de leur clientèle, passant, pour certains uniquement, par une traçabilité renforcée des produits, des stratégies d'exemplarité en matière de responsabilité sociétale des entreprises notamment. L'euro alimentaire⁴ n'a pas changé dans sa structuration.

Le secteur productif primaire ne connaît pas de mutations fondamentales sinon l'accroissement des tensions autour de la possession et de l'usage des terres, leur affectation aux différentes natures de production. Les conflits d'usage se développent. La précarité des emplois persiste.

● **Enjeux environnementaux.** Sans incitation des acteurs publics, et sans le partage d'un intérêt collectif supérieur à celui de son groupe d'appartenance, l'alimentation ne concourt que très partiellement, et seulement par les consommateurs les plus engagés, aux enjeux environnementaux et climatiques.

Quelles conséquences en Bretagne ?

Du fait de sa forte identité et d'une culture historique de dialogue, la Bretagne a suivi cette évolution fragmentée avec un retard de phase sur d'autres régions françaises, mais n'y échappe pas, tant les clivages sont importants et invitent chacun à « choisir son camp ». Les deux leviers de politiques publiques, l'aide alimentaire et la restauration scolaire, ne répondent qu'à une petite frange de la population. L'habitat dispersé accentue l'isolement de certaines personnes et donc leur exposition aux risques de malnutrition et de dégradation de la santé. Les antagonismes régionaux autour de la production et de l'alimentation carnée et des enjeux environnementaux n'ont pas été surmontés.

La Bretagne conserve son dynamisme dans l'ensemble des filières. Les secteurs de la transformation, de la restauration et de la distribution se fragmentent mais trouvent des débouchés. Dans l'industrie, le besoin de flexibilité et de diversification se traduit par une dichotomie croissante entre des emplois qualifiés plus nombreux (manipulation et entretien des robots, emplois de services dans le marketing ou la R&D) et des emplois peu qualifiés plus rares et précaires.

3. Les enseignements de la prospective

L'avenir n'est pas écrit. L'objectif de cette réflexion prospective est d'éclairer les décisions à prendre aujourd'hui pour mieux « faire société » demain autour de l'alimentation en Bretagne.

L'alimentation est en effet un sujet qui peut être source de controverses, d'incompréhensions, de tensions. Les attentes des consommateurs se sont multipliées, aboutissant à une demande très segmentée aux évolutions parfois brutales. La Bretagne n'échappe pas à ces dynamiques de fond.

⁴ Répartition de la valeur ajoutée selon les acteurs des filières alimentaires.

Mais sa particularité est d'avoir, face à cette demande, un système productif agricole et agroalimentaire à la fois puissant et très sensible aux changements... et ce d'autant plus que la Bretagne nourrit bien au-delà des 3,4 millions d'habitants de la région.

Cette situation particulière fait du sujet de l'alimentation en Bretagne un sujet peut-être encore plus passionné qu'ailleurs, tant il peut rassembler ou diviser. La complexité du sujet est en outre accentuée par **une juxtaposition de temporalités discordantes**, source de tensions :

- **la temporalité des consommateurs**, dont les comportements ou les choix peuvent se manifester par des modifications rapides, voire des ruptures brutales de la demande ; temporalité liée aussi à des comportements alimentaires inappropriés sur le plan nutritionnel dont les conséquences sur la santé ne se manifestent qu'au bout de nombreuses années ;
- **la temporalité des entreprises de production et de transformation**, attentives à suivre la demande mais prudentes au vu de certaines évolutions contradictoires, et dont les modèles économiques reposent, pour certaines, sur une spécialisation poussée et de lourds investissements, avec une incapacité à s'adapter rapidement ;
- **la temporalité des dynamiques de l'emploi face aux transformations des filières** : destructions/créations, reconversions, compétences à acquérir, reconnaissance et rémunération...
- **la temporalité de la nature**, avec l'urgence à agir devant le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, renforcée par l'inertie des écosystèmes, longs à répondre aux actions qui seront entreprises aujourd'hui.

Même s'ils sont volontairement contrastés, les quatre scénarios imaginés dans cette étude montrent néanmoins certains points de convergence, pouvant être interprétés comme des risques ou des opportunités pour l'avenir de la Bretagne. Il convient d'y être attentif car c'est précisément pour valoriser les opportunités et dépasser les risques que des pistes d'intervention publique régionale pourront être proposées.

Ainsi, au terme de cette étude, les enseignements suivants peuvent être retenus :

1. La nécessité d'approfondir les connaissances et la recherche. L'alimentation est un sujet largement documenté, mais encore empreint de ressentis, d'idées reçues, de contradictions, de paradoxes ou d'incertitudes. Certaines interrogations initiales, telles que la part de l'alimentation produite en Bretagne par exemple, ne trouvent pas de réponse simple alors même qu'elles peuvent être déterminantes pour l'action publique.

2. L'alimentation comme enjeu collectif. Alors qu'elle était une problématique essentiellement individuelle (nutrition, plaisir, budget), l'alimentation intègre de plus en plus des considérations environnementales, sanitaires, culturelles ou éthiques. Cette dimension collective croissante fait de l'alimentation un sujet de plus en plus important dans le débat public et un sujet majeur et central des politiques publiques.

3. Un jeu d'acteurs plus complexe qu'il n'y paraît. Les consommateurs sont multiples, complexes et, par leurs choix, ils engagent des évolutions majeures de la consommation. Cependant, par rapport à l'hypothèse initiale d'un pouvoir du consommateur sur la production alimentaire, il est nécessaire de prendre en compte un jeu d'acteurs beaucoup plus complexe. La demande reste déterminante pour l'offre, mais l'offre fait aussi évoluer la demande, et les politiques publiques peuvent influencer l'une et l'autre. L'alimentation se joue entre les consommateurs, les acteurs de la filière alimentaire dans son ensemble, et les institutions et les politiques publiques. Chacun a sa part devant les défis liés à l'alimentation, sans en avoir toujours conscience.

4. L'alimentation à l'épreuve de la mondialisation. L'insertion de la consommation et de la production alimentaires régionales dans des flux mondiaux est une réalité. Il existe une dualité entre une production à bas prix destinée aux marchés fortement concurrentiels, et une production plus coûteuse d'aliments répondant aux enjeux de nutrition, de santé, et internalisant les coûts sociaux et environnementaux. Cette dualité répond à la demande mais soulève une question éthique liée à l'inégalité des critères de qualité de l'alimentation dont on pourrait attendre une certaine universalité.

5. Un éloignement croissant entre production et consommation, qui commence à être remis en cause. On observe deux tendances contradictoires : une augmentation continue de la consommation d'aliments transformés avec une complexification des chaînes de valeur, et le renforcement d'un courant de relocalisation et de recours à des produits plus naturels. Aujourd'hui, rien n'est écrit sur la prépondérance d'un courant ou d'un autre à l'horizon 2050, ni même sur les contours d'une alimentation « locale » si celle-ci devait devenir la norme dominante.

6. Le numérique n'est pas déterminant en soi... s'il est régulé. Les outils numériques font partie intégrante de chacun des scénarios prospectifs, mais leur usage y est mis au service d'objectifs différents (individualisation, compétition, partage, régulation, contrôle...), et on voit combien ils pourraient bouleverser l'alimentation et la production alimentaire demain en Bretagne s'ils ne sont pas régulés.

7. Intégrer l'alimentation dans la perspective du développement durable nécessite une approche systémique. Le CESER propose de mobiliser le concept d'alimentation durable, définie comme « *l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire* »⁵. Sous peine d'encourir les risques de dérives décrits dans les différents scénarios prospectifs, il est nécessaire d'avancer de front sur les trois dimensions du développement durable :

- **la dimension économique**, avec la question de la montée en gamme de la production, de la répartition des marges dans la filière alimentaire et du consentement à payer du consommateur ;
- **la dimension sociale**, avec l'enjeu de l'accès à une alimentation saine et durable comme droit fondamental de l'être humain, et celui de la reconnaissance et de la rémunération des métiers à la hauteur de la valorisation sociétale de l'alimentation ;
- **la dimension environnementale**, avec l'enjeu de l'internalisation (c'est-à-dire la prise en compte) de toutes les externalités environnementales et climatiques afin d'aboutir à une vérité des coûts et de l'empreinte écologique de chaque produit.

8. Confiance et démocratie en matière d'alimentation. Une appropriation plus approfondie de cette approche systémique par les consommateurs, incluant leur propre responsabilité, s'avère indispensable. Mais l'information qu'ils sont en droit d'attendre sur les produits est d'une telle complexité qu'elle en devient inaccessible. Les indicateurs synthétiques permettant d'apprécier la « durabilité » de l'alimentation sont complexes à élaborer et n'existent pas ou sont imparfaits. Ils seront pourtant le point de départ d'une confiance renouvelée. L'alimentation peut-elle devenir un enjeu démocratique dans une société où les consommateurs éclairés et dotés des moyens financiers nécessaires décideraient de la façon dont doit être produite, transformée et distribuée leur nourriture et seraient prêts à en assumer individuellement et collectivement les conséquences ?

9. Les territoires au cœur des enjeux alimentaires de demain. La Bretagne compte 3,4 millions d'habitants mais en nourrit 20 millions. Si la consommation engagée augmente, et si les pouvoirs publics décident de faire de l'alimentation un outil de lutte contre le changement climatique et/ou de prévention de la santé publique, le système productif alimentaire breton ne pourra pas éviter des remises en cause. Il est nécessaire de dépassionner le débat sur le retour au lien au sol et de voir concrètement quelles pourraient en être les déclinaisons en Bretagne. Il faudrait sans doute à la fois « **reterritorialiser** » **les filières traditionnelles**, c'est-à-dire retrouver une connexion avec les territoires, et davantage « **filiériser** » **les productions alternatives**, c'est-à-dire mieux les organiser pour assurer leur efficacité et leur pérennité, leur permettre de produire les volumes attendus, à des prix acceptables.

Ce point constitue l'un de principaux enseignements de la prospective. Alors que la période actuelle tend à opposer les « modèles » de production comme de consommation et donc à renforcer les clivages, **l'exercice prospectif nous montre au contraire que la seule issue réside dans une forme de convergence.**

⁵ Définition de l'[ADEME](#).

Et la Bretagne dispose justement d'atouts pour que ces deux courants se rencontrent :

- pour commencer, **la production agricole et l'industrie agroalimentaire** restent un facteur de résilience pour les territoires, démontré par les épisodes de confinement. Les compétences historiques des acteurs de ces deux secteurs d'activités peuvent être mises à profit pour mieux organiser les filières au niveau local ;
- de même, la Bretagne peut compter sur **un écosystème d'innovation** dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire particulièrement dense, à même d'accompagner les entreprises ;
- il existe également des compétences notoires **dans la société civile**, avec en particulier un important tissu associatif et de nombreux réseaux mobilisés autour de l'alimentation.

La question du changement d'échelle d'initiatives déjà engagées paraît essentielle. Structurer, systématiser, développer des solutions hybrides... nécessitera certainement **l'appui des collectivités territoriales**. Elles peuvent agir pour aider, former, outiller les acteurs des circuits courts, appuyer les démarches initiées dans les territoires, encore balbutiantes pour certaines.

10. En conclusion : « faire société » autour de l'alimentation... sous le signe d'une convivialité renouvelée

Du fait de la place des filières alimentaires dans son économie, la Bretagne est à la fois l'espace idéal pour repenser l'alimentation, fonction essentielle au sein de notre société, mais aussi l'espace où c'est le plus difficile, car on sait que tout changement radical des comportements alimentaires, ou toute nouvelle norme en la matière, pourrait déstabiliser fortement l'économie régionale.

La prospective nous montre que la Bretagne est probablement à un tournant de son histoire. Elle peut devenir le lieu de la cristallisation de tous les clivages autour de l'alimentation, avec une multiplication des conflits d'usage et des tensions. Elle peut aussi s'affirmer comme une région pionnière de l'alimentation durable, à condition de garder à l'esprit ce qui rassemble.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, et les confinements successifs, ont mis en évidence et rappelé s'il le fallait le très fort attachement à **la convivialité** autour des repas, à domicile, en famille ou entre amis, dans les bars et restaurants. Il s'agit là d'une constante, stable malgré toutes les tendances et tous les risques identifiés dans cette étude, et donc **d'un socle solide pour « faire société » autour de l'alimentation en Bretagne**.

La Bretagne garde une image positive forte à l'extérieur même si l'écho des controverses qui agitent les territoires participe à construire une vision contrastée de la Bretagne productrice et consommatrice d'alimentation. **« Faire société », cela voudrait dire aussi réunifier cette image grâce à une confiance renforcée dans une alimentation durable.**

Au final, l'alimentation peut et doit devenir un sujet de débat public, dans lequel les citoyen·nes peuvent prendre leur part. Avec cette étude, le CESER invite, en quelque sorte, tous les acteurs à se mettre autour de la table... car il sait qu'elle pourra nourrir de riches et fructueux échanges.

Vote sur la synthèse de l'étude du CESER de Bretagne

L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 :

quels enjeux de société ?

Nombre de votants : 100

Ont voté pour l'avis du CESER : 99

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Jean-Paul RIAULT (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Jean CABARET (Confédération paysanne de l'Ouest), Anne RENOUARD (Coordination rurale), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Gilles MARECHAL (FRCIVAM), Agnès BARBÉ (Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et de Bretagne sud), Nelly BUDET (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), David CABEDOCE (CCIR), Séverine DUDOT (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Michel BELLIER (MEDEF), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Yannick SAUVEE (CJDE), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Jean ARDEVEN (UDES-UNIFED), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Béatrice FRISONI (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Catherine GUILLEAU (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Chantal JOUNEUX (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Céline BONY (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Annie COTTIER (CFTC), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (Solidaires Bretagne), David COCAULT (Solidaires Bretagne), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Catherine MAILLARD (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Françoise FROMAGEAU (URAF), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydie PORÉE (Planning Familial), Marie-Françoise LE HENANF (FCPE), Virginie TEXIER (APEL), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Jean-Claude THIMEUR (URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Michèle CASU (Coordination des associations de solidarité internationale), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Marine LE GALL-ELY (Universités), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Michel MORVANT (SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Maryvonne LE PEZENNEC-CHARRIER (UFC Que Choisir et CLCV), Anne-Sophie JEGAT (FRGEDA), Karim KHAN (Par accord UNAT-UBHPA-UMIH-SNAV-FNTV-FVRB-UBGF), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Pierre BAGEOT (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée), Thierry MERRET (Personnalité qualifiée), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 1

Quentin TIREL (Fédé B, FAGE, UNEF)

Adopté à l'unanimité



Intervention de Françoise FROMAGEAU

Union régionale des associations familiales (URAF) de Bretagne

Tout d'abord je voulais remercier la section Prospective, ses Président(e)s, son animateur infatigable, ses rapporteurs, l'ensemble de ses membres d'avoir accompli ensemble un travail collégial, parfois bousculant, extrêmement riche mais aussi complexe. Ce travail ouvre des pistes et des horizons nouveaux, nous incite tous à être acteurs quel que soit notre statut.

Cette étude sera un outil de connaissance en direction des familles bretonnes, des leviers de mobilisation au quotidien en sachant qu'il est important de consolider cet élan par des études d'impact et une communication ciblée permettant à chacun de rester concerné et acteur sur un temps long.

Cette étude nous pose également collectivement cette question cruciale : « Est-il encore temps ? », question essentielle dans une période de crise COVID qui a accéléré les rythmes et majoré les inégalités, puisque certains de nos concitoyens risquent de basculer durablement dans la précarité et de requérir de l'aide pour des besoins vitaux et essentiels.

Cette étude nous montre aussi la nécessaire transversalité des politiques publiques qu'elles soient impulsées au niveau national ou relayées au niveau territorial, entre enjeux de santé publique, d'économie et de modèle agricole, d'éducation et de formation et d'attractivité de notre territoire. Ce regard global et concerté doit pouvoir s'inscrire dans des temporalités concordantes ce qui devrait assurer à terme l'efficacité des actions menées, une meilleure visibilité des politiques et une adhésion renforcée des citoyens.

Cette étude nous pousse à nous poser collectivement cette question au-delà des enjeux alimentaires : dans quelle société voulons-nous vivre ? et les quatre scénarii évoqués ébauchent des hypothèses diverses : une société qui prône la performance, une société où l'Etat intervient et contrôle, une société où les citoyens se mobilisent face aux enjeux climatiques, une société fragmentée et morcelée. Au-delà des hypothèses qui peuvent paraître caricaturales l'analyse multifactorielle de chacun des scénarii nous incite à une réflexion commune qui engage notre futur.

Notre analyse s'articule autour de quatre axes structurants : l'accessibilité, la proximité, la cohérence et la responsabilité partagée.

1/ Accessibilité : l'URAF réaffirme que Manger à sa faim est un besoin vital de base et que le Droit à l'Alimentation est un droit universel. C'est un enjeu d'égalité sociale et la précarité alimentaire a des conséquences à court, moyen et long terme surtout si les personnes concernées sont des jeunes enfants ou des personnes vulnérables.

Depuis quelques années au-delà de l'accès à l'alimentation est également questionnée la qualité de l'aide alimentaire au vu des études sur l'état de santé des personnes accompagnées (carences alimentaires, surpoids et obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète), une sorte de double peine et nous nous rallions à la démarche Régionale "Bien Manger pour tous". La crise de la Covid a révélé des nouveaux publics qui fréquentent à ce jour les lieux de distributions alimentaires ; cette hausse de la demande nous fait réfléchir sur l'organisation territoriale de cette offre et sur nos filières d'approvisionnement, met en avant la nécessité de pouvoir choisir ses denrées en développant des épiceries sociales et solidaires et valorise un accompagnement respectueux de la dignité humaine et des droits des personnes.

2/ Proximité : cette étude montre que les enjeux autour de la question Alimentaire sont inscrits totalement dans les transitions à venir qu'elles soient économiques, sociales, écologiques, climatiques ou numériques et l'idée est que chaque citoyen soit embarqué et acteur sur son territoire. Les transitions requièrent pour faire adhérer les citoyens des outils démocratiques, et cette démocratie se joue d'abord en proximité, sur son territoire de vie. L'URAF soutient la mise en place des PAT (projet alimentaire territorial) qui mettent au cœur des débats les ressources, la qualité des produits, les modalités de distribution, l'accessibilité de produits de qualité pour la restauration collective et pour les plus vulnérables : un exercice démocratique de proximité qui donne la parole aux parties prenantes et permet une interconnaissance des acteurs du territoire.

3/Cohérence : la transversalité des politiques publiques et leur nécessaire évaluation permettrait d'évaluer les coûts induits de la précarité alimentaire, ou ceux d'une alimentation de qualité moindre et de réinvestir des coûts évités dans une politique publique permettant une offre alimentaire de qualité pour tous, véritable investissement social à long terme.

4/ Responsabilité partagée : cet exercice de prospective nous incite à être acteur et que finalement malgré l'urgence de la situation l'espoir réside en cette mobilisation citoyenne dont l'un des leviers est celui de l'éducation, l'émancipation et la prise de conscience collective. La Région Bretagne se veut être une région résiliente ; cette résilience s'appuie à la fois sur des politiques publiques qui mettent en avant l'intérêt général et collectif mais aussi sur la capacité des individus, des citoyens, chacun à leur place à construire du lien, à faire société solidaire.

Merci de votre attention.



Intervention de Laurent KERLIR Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

Je m'exprime ici au nom des Chambres d'agriculture de Bretagne.

La Bretagne, région de 3, 4 millions d'habitants en nourrit 20 millions.

Nous apprécions que ces chiffres soient rappelés d'emblée, et nous pensons qu'il est bon de le rappeler et de le réaffirmer comme une chance pour le développement économique et social de notre région, et comme une fierté de prendre notre part dans les enjeux de souveraineté et de sécurité alimentaire. La crise sanitaire que nous traversons met en lumière les nécessités vitales et universelles, singulièrement le fait de se nourrir, et donc le fait de produire une alimentation accessible à tous.

Concernant les déterminants de l'alimentation en Bretagne, les agriculteurs perçoivent effectivement toutes les évolutions décrites dans cette partie du rapport, et combien, le poids de ces différentes évolutions impactera leur métier.

La Bretagne pourrait accueillir 400 000 habitants dans les 20 prochaines années. Pour une région qu'« un modèle agricole » aurait tout sacrifié, ça remet un peu l'église au milieu du village. Notre région est attractive. La prévalence de certaines maladies liées à la nutrition est moins forte qu'au niveau national. Faisons de ces éléments factuels, des éléments fédérateurs et encourageants pour appréhender les transitions qui s'opèrent.

Le rapport ne met pas sous le tapis deux sujets majeurs dans ces travaux prospectifs sur l'alimentation en Bretagne : d'une part, le pouvoir d'achat sous contrainte, avec un nombre grandissant de bénéficiaires de l'aide alimentaire, et le grand paradoxe de plus en plus insupportable pour les agriculteurs, l'alimentation valorisée socialement et médiatiquement, et la faiblesse de la rémunération des agriculteurs. Le prix des produits reste un critère de choix pour 48% des consommateurs, pourcentage qui serait même en hausse.

A l'heure où le projet de loi EGALIM 2 est mis en discussion, ce principe de réalité s'impose.

Les 4 scénarios, à partir d'une vingtaine de variables, nous invitent à approfondir notre réflexion, sans tabou. Ils nous bousculent. En effet, à travers la question de l'alimentation, c'est sur une vision de la société dans laquelle nous avons envie de vivre, et surtout de bien vivre ensemble, que nous sommes interpellés. Et il est vrai que ces questions prennent une coloration particulière en Bretagne, à travers ses productions agricoles et alimentaires.

Notre alimentation en 2050 sera-t-elle fonctionnelle, contrôlée, normée dans un contexte de sobriété volontaire, une mosaïque dans une société fragmentée ?

Des points fondamentaux de risques sont mis en évidence dans les différents scénarios et dans leurs conséquences possibles pour la Bretagne : dans l'un l'accentuation d'iniquités territoriales, des risques liés à la cyber sécurité, dans l'autre des risques de manques de main d'œuvre, ou de pertes d'emplois difficilement compensées par de nouveaux modèles, des risques de dérives autarciques, des risques de société fragmentée autour des modes de vie, d'une plus grande fracture sociale, des risques accentués de conflits d'usage sur les terres et sur l'eau.

Comme l'indique clairement ce travail prospectif, l'avenir n'est pas écrit.

Les agricultures et les produits alimentaires présents et à venir en Bretagne peuvent effectivement contribuer à « faire société » et à éviter des approches irréconciliables sur les territoires. En référence aux travaux de Jérôme Fourquet, ne balkanisons pas nos visions, ne faisons pas un « archipel breton » sur ces questions, alors que nous avons tout en main pour proposer une alimentation de qualité et accessible, aux Bretons, mais aussi pour des besoins en France, en Europe et dans le monde. Ce n'est pas honteux de nourrir 20 millions de consommateurs, cela doit être une fierté, et c'est elle qui encouragera les acteurs économiques à répondre à de nouvelles attentes.

C'est en tout cas dans cet état d'esprit que les chambres d'agriculture de Bretagne conduisent elles aussi une démarche prospective AGRICULTURES BRETONNES 2040 et mettent en réflexion 5 scénarios à partir également d'une vingtaine de variables. Les travaux du CESER vont nourrir notre réflexion, nous sommes persuadés que nos travaux nourriront aussi d'autres échanges dans cette enceinte et ailleurs, au service d'une confiance renforcée, des producteurs aux consommateurs.

Je vous remercie de votre attention.



Intervention de Michèle CASU

Réseau Bretagne Solidaire

Association représentant au niveau régional le domaine de la solidarité,
de l'action sociale et de l'insertion, de la diversité, de l'intégration

L'étude présentée nous paraît particulièrement opportune à une période de bouleversement de nos habitudes alimentaires.

Elle traite de l'alimentation du point de vue des consommateurs et relève les différents déterminants et les nombreux enjeux collectifs autour du sujet avec pertinence.

Le Réseau Bretagne Solidaire, du fait de son regard tourné vers les enjeux internationaux et solidaires notamment sur les questions de souveraineté alimentaire souhaite attirer l'attention sur des déterminants liés au contexte international comme :

- La question de notre dépendance protéinique en France et en Europe et la nécessité d'intensifier l'apport de protéines végétales dans l'alimentation en développant nos propres productions locales.
- L'impact des accords de libre-échange avec des pays qui ne respectent pas les normes imposées à nos agriculteurs.
- Certains accords de libre-échange en totale contradiction avec les engagements pris vis-à-vis des millions de consommateurs européens concernant les exigences sanitaires, de traçabilité, de respect de l'environnement et du bien-être animal.

En tant que région exportatrice, la Bretagne doit veiller à ne pas compromettre la capacité des autres pays, en particulier en Afrique de l'Ouest, à assurer la sécurité alimentaire de leur population

Le Réseau Bretagne Solidaire a pour objectif de favoriser la coopération et la solidarité internationale dans le respect des Objectifs de Développement Durable. Nous sommes solidaires de tous ceux qui défendent leurs productions locales de qualité respectueuses de leur environnement, de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau ; ceux-ci doivent vivre dignement de leur travail.

A l'échelle bretonne comme à l'échelle internationale, nous soutenons l'accroissement de la souveraineté alimentaire pour les denrées de base, la proximité et la diversification des espèces cultivées et élevées et la solidarité entre tous les acteurs (du producteur au consommateur) par une politique de prix équitables.

Le Réseau Bretagne Solidaire note que, par ses politiques de soutien au développement rural et agricole, à la pêche, au commerce équitable et à l'économie sociale et solidaire, mais aussi par ses interventions à l'international, en coopération décentralisée et avec les acteurs bretons, le Conseil Régional dispose de marges de manœuvre. Nous l'appelons à les mobiliser activement, pour que le bien-manger en Bretagne contribue aussi au bien-manger dans les pays qui en ont le plus besoin.



Intervention de Séverine DUDOT

Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne

Je m'exprime au nom des CCI de Bretagne.

La Bretagne est la première région alimentaire et agroalimentaire de France et l'une des principales en Europe. Elle brille par la capacité des chefs d'entreprise et des salariés de cette filière, à laquelle concourent des compétences logistiques et scientifiques, à nourrir 20 millions de personnes.

Pour autant, cette réussite collective est sujette à questionnement : nouvelles aspirations des consommateurs pour leur alimentation, évolution de la distribution, difficultés de recrutement, préoccupations environnementales conduisent à s'interroger sur les modes d'alimentation à l'avenir ainsi que, par voie de conséquence, sur les fondamentaux de la filière.

La prospective dressée par le CESER à l'horizon 2050 dans cette perspective est un exercice opportun et important. Il nous permet de tracer de possibles évolutions et les adaptations à envisager pour les stratégies des acteurs privés et les politiques publiques.

Les différents scénarios montrent, d'une façon ou d'une autre, que l'alimentation contribue à « faire société ». Il importe donc pour la Bretagne et les Bretons de réfléchir et d'anticiper autant que possible les mutations à venir, à la fois pour préserver leur sens collectif de destin et pour renouveler leur capacité à proposer une alimentation durable, saine et compétitive, s'inscrivant dans le programme du « Bien manger pour tous ».

Dans le sens du rapport du CESER, nous soutenons la tenue en Bretagne de ces débats dans un esprit ouvert et constructif, s'appuyant sur les diverses perspectives de changement, afin d'y puiser collectivement les solutions et les projets qui permettront de conserver cette place de région pionnière dans l'alimentation et de prospérité fondée sur les atouts naturels et humains de la région.

Je vous remercie de votre attention.



Intervention de Jean-Luc TOULLEC Bretagne vivante - SEPNB

J'interviens au nom des associations Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne et du réseau Cohérence.

Nos associations tiennent tout d'abord à féliciter et remercier les deux rapporteurs et l'ensemble de la section prospective pour le contenu et la qualité de cette étude sur un sujet primordial pour la Bretagne et les bretons. Repenser notre alimentation, c'est tout à la fois questionner nos modes de production, de distribution, de transformation, de consommation, et in fine nos modes de vie. En ce sens, l'étude des quatre scénarii proposés permet de sortir des sentiers battus en s'appuyant sur des analyses multifactorielles qui relie, sans les opposer, les enjeux sanitaires, économiques, écologiques et sociaux. Nos associations ont toujours défendu cette idée que l'environnement et la santé ne doivent pas être des contraintes mais bien des objectifs communs à atteindre, au bénéfice de tous. De ce point de vue, le rapport parle trop peu de l'eau, ressource en danger, et pourtant premier bien alimentaire.

Au regard des enjeux du bien commun, les quatre scénarii ne se valent pas. Nous allons devoir faire des choix, orienter des politiques volontaristes pour accompagner la société bretonne dans un élan collectif de renouvellement de son approche agri-alimentaire. Nous pensons nous aussi que la Bretagne a de réels atouts pour « faire société » autour de ce sujet. C'est pourquoi nous souhaitons que le nouveau Conseil régional accentue la dynamique vers une agriculture et une alimentation de territoire, basée sur les biens communs que sont la nature, la santé, le lien social, l'emploi. Il ne s'agit pas de viser l'autarcie mais de gagner en autonomie, en démocratie, en qualité de vie, de recréer des liens entre les citoyens et les agriculteurs, autour de projets partagés de territoire. Cela passera par plusieurs actions complémentaires :

- Développer, à partir d'une stratégie régionale, un plan agricole, alimentaire et environnemental dans chaque territoire breton. Ils viseront à recréer des filières locales, du paysan à l'habitant, sources d'emplois et de moindre empreinte écologique.
- Porter une action très volontariste sur le foncier autour d'un grand plan d'installation agricole, pour permettre l'accès à la terre aux porteurs de projets basés sur cette agriculture de territoire, biologique et locale.
- Relier chaque projet à un engagement biodiversité, eau et climat : bocage, trames vertes et bleues, zones humides... La nature est notre assurance-vie, pour le citoyen comme l'agriculteur.
- Animer et développer une recherche, une ingénierie et des formations pour accompagner les territoires vers des transitions collectives, et soutenir pour cela les démarches associatives et coopératives de l'économie sociale et solidaire.
- Mobiliser les financements publics, européens comme régionaux et locaux, pour soutenir les acteurs qui préservent et favorisent une alimentation durable, en accompagnant ceux qui s'engagent dans une transition, avec une réelle exigence de résultats.

La Bretagne est à la croisée des chemins, ce qui suppose de savoir choisir, savoir rompre et savoir accompagner. Finalement, la relocalisation passe avant tout par notre pouvoir d'agir, de faire des choix collectifs et éclairés, orientés vers les biens communs, sur des territoires à taille humaine. Avec la coopération et la convivialité comme moteurs et marques de fabrique.



Intervention de Annie COTTIER Union régionale CFTC Bretagne

La CFTC salue le travail de la section prospective lors de cette étude. Elle remercie les rapporteurs, ses deux présidents ainsi que son chef de pôle.

Partant du « consom-acteur », cette étude montre toute la fragilité de l'alimentation soumise à la volatilité des désirs du consommateur d'où la difficulté de projections à long terme.

L'étude montre combien le « consomm-acteur », est complexe voire schizophrénique, car il peut incarner à lui seul les quatre scénarios en même temps.

La CFTC souligne la complexité du sujet : besoin essentiel à tout être vivant, sujet parfois clivant, dont l'étude a su envisager les différentes composantes en prenant en compte la dimension du développement durable. En effet, l'étude a su montrer que l'alimentation est liée au concept de bonne santé pas seulement celle des hommes et des femmes, mais aussi celle des sols, du bétail, et au-delà de la faune et flore dans son ensemble.

La CFTC enjoint les instances régionales à travailler avec tous les acteurs pour que toute la filière alimentaire soit rétribuée à sa juste valeur, d'autant qu'elle compte les rémunérations les plus basses.

Par ailleurs, l'alimentation peut devenir une véritable source de clivage et d'abandon des populations les plus en difficultés.

Pour la CFTC, le Conseil régional a déjà pris en compte la complexité du sujet dans sa feuille de route « Bien manger », il doit aller plus loin pour sécuriser la filière, lui donner les orientations d'avenir sachant qu'en dépit des facultés d'adaptation, l'agriculture a besoin d'un temps long, eu égard aux poids des investissements notamment, pour changer d'orientation.

La CFTC invite le Conseil régional à impliquer Bretonnes et Bretons dans une démarche d'échange et de co-construction avec tous les acteurs afin que chacun puisse prendre conscience de l'impact de ses choix et évoluer positivement.

Je vous remercie de votre attention.



Intervention de Gaëlle URVOAS Comité régional CGT de Bretagne

Notre étude du CESER sur l'alimentation permet d'avoir un aperçu des grandes tendances qui peuvent émerger en Bretagne autour des enjeux de l'alimentation. Le sujet est si vaste qu'il a été vu essentiellement sous l'angle du consommateur et de l'impact des comportements sur le système global.

La CGT apprécie le travail mené par la commission prospective et souhaite s'en faire « porte-parole » pour continuer à mettre à l'ordre du jour la question de l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement. Sans reprendre en entier tous les enseignements, nous souhaitons insister d'abord sur le besoin de développer les connaissances et la recherche autour de l'alimentation.

Dès l'école cette question au cœur de la vie des êtres humains doit être partagée et mise en action. Nous partageons ensuite pleinement le besoin d'une approche systémique intégrant l'alimentation dans la perspective du développement durable.

L'alimentation durable peut servir de fil rouge si pour tout le monde cela correspond bien à : **« l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire ».**

La CGT, comme le suggère l'étude, promeut la montée en gamme de la production. Cela ne sera efficace que si elle est accompagnée par la répartition des marges dans la filière alimentaire. Les salarié·e·s ne doivent plus être la variable d'ajustement équilibrant le coût fluctuant des matières premières mondialisées au prix de leur salaire et leur santé. Un meilleur équilibre pour la répartition de la valeur créée, pour une large part, par les salarié·e·s des filières agroalimentaires, ainsi que celles revenant aux productrices et producteurs doit être mis en place.

Il n'est plus tolérable que des salarié·e·s de l'agroalimentaire ne puissent même pas acheter la nourriture de qualité, qu'ils et elles produisent, et doivent se rabattre, non par choix mais par moyens, sur le « tout venant » de la production et que leur santé ne fasse pas partie des enjeux à prendre en compte. Les origines de cette perversité contre le « coût du travail » sont bien là l'élément essentiel.

La poursuite du pillage du travail salarié et du travail paysan par une partie des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution se poursuivra si nous ne faisons rien. Les niveaux de rentabilité financière et les dividendes indécentes versés aux actionnaires ne cessent d'augmenter malgré la crise que nous subissons.

La facture reste payée par les salarié·e·s, les consommateurs et consommatrices et les petits agriculteurs et petites agricultrices. Une intervention pérenne et forte de l'État pourrait soutenir l'organisation des entreprises de production, qui, à elle seule, n'est pas de nature à rééquilibrer le rapport de forces à l'intérieur de chaque filière.

La CGT demande que cela soit mis à l'ordre du jour des stratégies économiques mises en œuvre par le gouvernement et déclinées en région Bretagne, lieu de fortes implantations de celles-ci.

La pandémie a mis en lumière « les premières lignes », « les indispensables » à la vie dite « normale ». Les salarié·e·s de la chaîne alimentaire ont eu « leur heure de gloire » juste pour cet instant ? Pourtant, elles et ils, sont aussi celles et ceux qui ont un taux de Troubles Musculo Squelettiques défiant les métiers les plus pénibles.

Les entreprises font peser ces coûts de la mauvaise santé qu'elles génèrent, par les mauvaises conditions de travail sur la population globale. C'est une des dimensions du « coût du capital » rarement prise en compte. Alors, il va bien, un jour, pointer les responsabilités !

La CGT s'honore à le faire ! Oui, il faut tout faire pour « **que la fourche à la fourchette** » tout le monde y trouve son compte ! La dimension sociale évoquée dans l'étude fait pleinement partie de la dimension économique pour la CGT. Ces deux notions sont étroitement liées.

Quelle économie sans les salarié·e·s qui la fabriquent ?

La rémunération de toutes et tous et la santé de toutes et tous « **de l'usine à la cuisine** » -et retenez bien cette expression- aurait toute sa place dans tous les scénarios et devrait guider les actions futures.

L'étude souligne à juste titre que les familles les plus modestes ont un budget contraint « hors alimentation » de plus en plus important. La question de pouvoir se nourrir « bien » est donc posée et les scénarii évoquent des évolutions de l'aide alimentaire.

Pour la CGT, cela ne peut suffire ! Les inégalités alimentaires sont intolérables. C'est pourquoi elle propose des mesures étatiques agissant à la fois contre les ententes entre industriels de l'agroalimentaire qui aboutissent toujours à une augmentation généralisée des prix pour les consommateurs, et par un revenu du travail qui garantisse à toutes et tous d'accéder à tous les biens de première nécessité sans devoir faire des choix de non-qualité.

Ne vous y trompez-pas, ce n'est pas du « soviétisme », c'est de la puissance publique, dont il s'agit, la même qui agit dans ce moment et que « le libéralisme Américain » par son actuel Président vante partout !

Entre un gouvernement qui encourage « *des modèles plus productifs et capables d'affronter la concurrence internationale.* » et les résultats de notre étude qui détaille et montre le besoin d'une agriculture et d'une production plus qualitative et plus proche des citoyens, l'écart ne cesse de se creuser.

L'alimentation est un élément vital pour les populations. Une véritable politique alimentaire et nutritionnelle publique doit garantir l'accès à chacune et chacun à une alimentation saine et diversifiée à des prix socialement acceptables.

Concernant la dimension environnementale, la CGT partage la nécessité de prendre en compte toutes les externalités environnementales et climatiques afin d'aboutir à une vérité des coûts et de l'empreinte écologique de chaque produit. L'accélération de la concentration agraire, contraire à un type de développement agricole soucieux de la sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement, participe d'un déséquilibre du territoire, c'est dès lors un impératif de la collectivité régionale.

Les industries agroalimentaires peuvent aussi se rapprocher des territoires et se diversifier.

L'évaluation de ce coût de la dimension environnementale pourrait intégrer aussi les coûts des soins en Bretagne et aussi dans les pays producteurs lointains générés par la filière.

Mais à quelle hauteur mettrons-nous la perte de la vie d'une femme en Asie -ou ailleurs- victime d'inhalation de pesticides ?

Et la main d'un ouvrier dans un abattoir dans un de nos départements?

La CGT aurait bien vu un scénario réglant en même temps que la maltraitance animale, la maltraitance des salariés.



Intervention de David RIOU

Union régionale interprofessionnelle de la CFDT Bretagne

Tout d'abord, la CFDT tient à remercier les rapporteurs Edwige KERBORIOU et Gilles POUPARD, les présidents et membres de la section prospective ainsi que les services du CESER et plus particulièrement le chef de pôle Emmanuel JANVIER, pour la qualité et la densité de cette étude particulièrement importante pour la Bretagne.

Nous commencerons notre intervention en posant 3 enjeux. La réflexion sur l'avenir de l'alimentation ne peut se faire sereinement sans évoquer les enjeux factuels, documentés et incontournables auxquels nous ne pouvons échapper.

1er enjeu, les défis du climat et de la biodiversité.

L'étude sur le climat « Faire sa part » publiée en juin 2019 par le cabinet de conseil Carbone 4 mettait en évidence que sur les 10,8 tonnes de CO2 émises en moyenne par un Français en 2017, 2 étaient liées à son alimentation. Pour atteindre les objectifs des accords de Paris (COP21), en 2050, ils devront être ramenés à 2 tonnes de CO2 au global, dont 0,6 pour l'alimentation. L'étude conclut que ce formidable effort passe par une évolution de notre régime alimentaire et une décarbonation des secteurs agricole et agroalimentaire.

En mai 2019, le groupe d'experts de l'Onu IPBES, la plateforme internationale sur la biodiversité, publiait un rapport sur la grave crise que traverse la biodiversité dans le Monde. Quelques chiffres suffisent à illustrer l'ampleur et la gravité de la situation.

Selon cette étude : déforestation, agriculture intensive, pêche « non durable », urbanisation galopante, mines : 75 % de l'environnement terrestre a été « gravement altéré » par les activités humaines et 66 % de l'environnement marin est également touché. Plus d'un million d'espèces animales et végétales sont en danger d'extinction sur 8 millions, dont 5,5 millions d'insectes.

Les chiffres sont là, ils sont terribles et ils nous engagent, la Bretagne et ses habitants sont bien évidemment concernés.

2ème enjeu : la valorisation du travail et des métiers de l'alimentation.

Alors que l'alimentation est un sujet qui passionne les français et est très valorisé socialement et culturellement, ce n'est pas le cas de ceux qui contribuent à les nourrir : agriculteurs, salariés de l'agroalimentaire, de la restauration, de la grande distribution ou livreurs Uber Eats.... La logique de prix bas continue de peser sur les salaires. Les conditions de travail sont souvent difficiles.

De plus pour les salariés, l'image sociale, l'attractivité des métiers n'est pas valorisante alors qu'il y a une réelle utilité sociale. Au final, dans ces différents secteurs il faut le dire, les employeurs rencontrent des difficultés de recrutements.

3^{ème} enjeu incontournable : Le numérique et ses outils font partie intégrante de l'équation.

Sa puissance permet d'améliorer les process industriels et leur efficacité, il rend aussi les entreprises dépendantes de son bon fonctionnement et particulièrement vulnérables, notamment lors de cyber attaques.

Il est un vecteur d'émancipation du citoyen lui permettant d'éclairer et d'agir sur sa consommation, il est aussi une source d'informations mensongères et de manipulations des opinions publiques.

Il est essentiel de le maîtriser et de le réguler pour garder notre souveraineté.

Ces 3 enjeux étant posés, passons au cœur de notre intervention.

La Bretagne compte 3,4M d'habitants et en nourrit 20M. Toutes filières confondues (restauration et distribution incluses), au moins 222 500 actifs travaillent dans le secteur alimentaire. C'est à dire 40% de l'emploi et 63% du chiffre d'affaires manufacturier régional. Ces chiffres illustrent à eux-seuls l'importance du secteur agroalimentaire pour notre région.

Il a su répondre au défi historique de la fin des années 50, nourrir la France, il est le pilier essentiel de notre économie régionale, et enfin, pendant la crise sanitaire, alors que la France était confinée, ses salariés ont su répondre présents.

Mais son modèle doit s'adapter pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et sociétaux.

Environnementaux, nous venons d'en voir l'ampleur !

Sociaux, car le secteur concentre des salaires très bas et des conditions de travail difficiles.

Sociétaux, car il doit continuer de nourrir les populations, à la fois quantitativement, qualitativement comme économiquement. Rappelons que dans notre société la pauvreté est loin d'être éradiquée, les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont de plus en plus nombreux : 5,5 millions de personnes et jusqu'à 8 millions lors de la pandémie de Covid-19.

L'étude met en lumière dans l'état des lieux et les 4 scénarios, comment la fourchette et la fourche interagissent l'une sur l'autre. Les mentalités, les opinions évoluent, les habitudes aussi, changeant l'alimentation et obligeant l'ensemble des filières à s'adapter sous peine de graves difficultés. Ces dernières ne sont pas en reste non plus, de nouveaux produits ou de nouveaux modèles de distribution peuvent devancer les désirs des consommateurs et les faire évoluer.

Aucun des scénarios n'est souhaitable ni probable, en revanche, c'est bien un mélange des différents ingrédients présents dans chacun des 4 qui fera notre société en 2050.

Pour la CFDT, la construction d'un futur souhaitable, passe par une évolution du modèle agricole vers des techniques intégrant l'agro-écologie, et par une meilleure organisation des circuits courts et de proximité permettant de répondre aux attentes des consommateurs et des collectivités locales.

Une partie du chemin a déjà été faite, il serait injuste de ne pas souligner les efforts consentis par chacun, il reste que la route est encore longue.

Ce futur passe par de meilleures conditions de travail et une juste rémunération des acteurs des différentes filières, notamment les salariés de l'agroalimentaire et les agriculteurs. La CFDT revendique depuis longtemps un partage équitable de la valeur dégagée par ce secteur.

Le rôle du politique est essentiel, c'est lui qui doit établir par la réglementation, les conditions dans lesquelles les filières de ce secteur évoluent. Pour que la transition puisse se faire sans crises sociales majeures, il faut éviter à tout prix les dumpings social et environnemental.

Si ces conditions sont remplies pour la fourche, alors peut-être pourrons-nous espérer un avenir pour la fourchette.

L'alimentation est sujet de controverses et de polémiques en particulier en Bretagne, compte tenu à la fois de l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie régionale et dans les territoires, et de la forte sensibilité aux questions environnementales.

Le CESER est bien placé pour être conscient de ces débats parfois vifs. Il est vital pour la Bretagne de sortir par le haut de ce débat. Le rapport présenté aujourd'hui appelle à cet objectif. La CFDT soutient totalement cette volonté. Elle participera à toutes les initiatives qui permettront d'avancer dans cette direction en intégrant toutes les parties prenantes.

La CFDT salue et votera cette étude.



Intervention de Jean-Marc CLERY

FSU Bretagne

Cette nouvelle étude de la *section Prospective* est particulièrement bienvenue aujourd'hui après 15 mois d'une crise sans précédent qui a à la fois ébranlé les systèmes de production et bousculé les modes de vie et de consommation à l'échelle mondiale. Si comme le dit l'étude nos modes de production agricoles et agro-industriels ont démontré leur capacité de résistance durant cette crise, celle-ci aura néanmoins révélé toutes les tensions existantes dans le champ de l'alimentation. Sans parler de la désorganisation des circuits mondiaux de commercialisation des produits agricoles et alimentaires qui a conduit des régions entières au bord de la catastrophe, dans notre propre pays, à Marseille ou en Seine-Saint-Denis, on a vu se multiplier des situations d'urgence alimentaire pour les personnes précaires. On a vu aussi révélée au grand jour la pauvreté en milieu étudiant.

A ces profondes inégalités en matière de sécurité alimentaire révélées par la crise, il faut ajouter l'inégalité face au risque épidémique et au droit à la santé au travail. « *Ceux de la deuxième ligne* » - les travailleuses et travailleurs des abattoirs, des usines de transformation ou de la grande distribution, travailleurs du transport ou « *petits livreurs* » - ont subi cette inégalité au plus haut point. Quelques discours de circonstance ont voulu en faire des sacrifiés au nom de « *la patrie en danger* » alors qu'ils ont été tout simplement sacrifiés à l'impératif du moindre coût et à la rentabilité dans des secteurs où la valeur ajoutée et les salaires sont faibles mais où les profits sont grands.

Ces tensions apparaissent en filigrane des quatre scénarios de cette étude, chacun d'eux envisageant les contraintes et les risques pesant sur l'alimentation à l'horizon des 30 prochaines années tout en explorant aussi les voies possibles d'un futur désirable pour la Bretagne.

Centrée sur l'évolution des pratiques et des choix des consommateurs en matière d'alimentation, l'étude fait ressortir leurs déterminants et leurs contradictions. Mais il est important de souligner ici que ces contradictions ne sont pas tant celles propres aux consommateurs eux-mêmes que celles de nos systèmes de production, conséquences de la manière dont y est produite et surtout répartie la valeur.

Les agriculteurs sont les premiers à subir ces contradictions, ceux qui produisent mais ne sont plus maîtres ni de ce qu'ils produisent ni de leur façon de produire, ceux qui sont pris au piège entre d'un côté la course à l'agrandissement et à l'endettement qu'on leur fait miroiter pour s'adapter au marché, et de l'autre la pression sur les prix exercés par les transformateurs et les distributeurs.

Cette contradiction c'est bien sûr aussi celle de nos territoires agricoles hyper-spécialisés avec des effets délétères sur la biodiversité et la qualité de nos eaux comme de nos sols ; contradiction d'une région « *nourricière* » jusqu'à l'épuisement qui concentre à elle seule 60 % de la production nationale de porcs sur seulement 6 % de la superficie agricole du pays. C'est aussi la contradiction d'un système de production à la fois hyper-compétitif tourné vers l'exportation agressive au détriment des systèmes paysans à l'autre bout du monde et hyper-dépendant aux intrants chimiques et au soja d'importation.

Cette contradiction c'est enfin celle du système de « *l'aide alimentaire* » pour les plus pauvres, un système auquel sont réduits aujourd'hui de plus en plus de travailleurs. Dans ce système la santé et la dignité des « *bénéficiaires* » comptent apparemment moins que les intérêts de l'agro-industrie qui y trouve un débouché pour ses produits de

basse qualité - produits à bas coût et à bas salaires – et moins que les intérêts de la grande distribution dont la « générosité » est payée de retour et au centuple par de substantielles ristournes fiscales.

Autant de contradictions qu'il serait trop commode de ramener à une prétendue « guerre » opposant les intérêts, présumés contradictoires, « du producteur » et « du consommateur » pour escamoter la responsabilité des puissances qui prospèrent sur le dos des premiers comme des seconds.

La FSU n'est pas forcément attendue sur de tels sujets et elle pourrait même ne pas paraître légitime dans son expression. Pourtant les questions que pose l'alimentation sont l'affaire de tous ; parce qu'avec l'environnement et la santé, l'alimentation est aujourd'hui au cœur des revendications de justice sociale, ces préoccupations sont aussi celles de notre syndicalisme.

La FSU est aussi concernée au premier chef par les enjeux éducatifs de la transformation des modes de consommation et des modes de production agricole : la transmission de savoirs et de savoir-faire nouveaux dans les contenus d'enseignement joueront un rôle essentiel pour les nouvelles générations.

De ce point de vue le déséquilibre existant au sein de l'enseignement agricole breton où les établissements publics ne regroupent que 20 % des effectifs, constitue un frein manifeste à la diffusion d'approches alternatives aux modes de production dominants.

Mais revenons pour finir aux quatre scénarios de cette étude pour en proposer un cinquième qui n'a apparemment pas été envisagé. Dans ce scénario, face aux crises et aux menaces de dissolution de la société, les forces sociales seraient parvenues à s'imposer comme des acteurs majeurs de la décision à tous les échelons politiques et économiques.

S'inscrivant dans la filiation du programme « *Les Jours heureux* » du *Conseil national de la Résistance* les forces sociales décideraient de reprendre en l'élargissant la double ambition d'une Sécurité sociale universelle portée par Ambroise Croizat : renforcer le lien social en assurant à chacune et à chacun la protection de la collectivité face aux aléas de la vie, et se doter d'un puissant outil financier pour la production de « biens communs » en faisant sortir de la logique de profit les domaines les plus essentiels de la vie humaine. Au vu des enjeux collectifs majeurs que représente la production agricole et agro-alimentaire et compte tenu des inégalités et des graves contradictions pointées précédemment, l'alimentation aurait toutes les raisons d'être intégrée dans un tel projet de *Sécurité sociale globale*.

Ce projet de *Sécurité sociale alimentaire* existe d'ores et déjà. Il est développé par le réseau « *Ingénieurs sans Frontières* » en collaboration avec l'économiste Bernard Friot et le « *Réseau salariat* ». Il propose différentes pistes à explorer et des expérimentations réalisables à petite échelle. L'étude s'y réfère dans le chapitre 5 mais trop brièvement pour en expliciter réellement le contenu et surtout l'esprit ; et lorsque les scénarios 2 et 3 l'évoquent c'est sous des formes d'intervention trop descendantes, assez loin de l'esprit d'émancipation individuelle et collective porté par ce projet.

La *Sécurité sociale alimentaire* ne résoudrait certes pas à elle seule l'ensemble des problèmes évoqués dans cette passionnante étude. Mais elle constituerait incontestablement un levier de transformation puissant et qui en appellerait d'autres.



Intervention de Annie GUILLERME

Fédération régionale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FR-CIDFF)

Bravo à la section prospective pour cette belle étude « *L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2020* » et d'avoir notamment consacré un chapitre à l'alimentation en lien avec les (in) égalité entre les femmes et les hommes. L'alimentation doit effectivement être mise en perspective à l'épreuve du genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, l'alimentation peut être un outil de **coercition et d'émancipation (1)**.

- **L'alimentation est en outil de coercition pour les femmes :**

Aujourd'hui encore, même si la femme travaille à l'extérieur du foyer et que l'image de la bonne ménagère s'efface, on parle encore du « *panier de la ménagère* ». En France les femmes passeraient en moyenne 77 minutes à cuisiner par jour, contre un quart d'heure pour les hommes.

Comme l'ensemble des activités ménagères majoritairement assumées par les femmes, la cuisine familiale est invisible alors qu'elle suppose des tâches plurielles et qui demandent du temps : planification des repas, service, vaisselle, rangement, stockage, anticipation ...

Ces tâches dites domestiques font partie de la production économique. Mais comme l'indique Pierre Bourdieu dans son ouvrage « *La domination masculine* », 1998 : « *Les mêmes tâches peuvent être nobles et difficiles, quand elles sont réalisées par des hommes, ou insignifiantes et imperceptibles, faciles ou futiles, quand elles sont accomplies par les femmes ; comme le rappelle la différence qui sépare le cuisinier de la cuisinière, le couturier de la couturière. Il suffit que les hommes s'emparent de tâches réputées féminines et les accomplissent hors de la sphère privée pour qu'elle se trouvent par-là ennoblies et transfigurées* ».

L'attribution du rôle nourricier aux femmes plutôt positif est un sujet socio-anthropologique classique qui perdure dans notre monde actuel. Pourquoi les hommes ne bénéficieraient-ils pas aussi de cette considération ?

La question de l'alimentation est un levier d'émancipation pour les femmes :

Ainsi les écoféministes qui se sentent autant exploitées que la nature refusent le système agroalimentaire actuel. Les mouvements se multiplient également contre la dictature de la maigreur. Il apparaît aujourd'hui que les femmes sont bien représentées dans l'écologie politique et en première ligne pour défendre la cause animale.

Ainsi, en terme de prospective, il est important de considérer **l'alimentation à l'épreuve du genre, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'émancipation des femmes et des hommes**.

Merci pour votre attention.

(1) Famille, Culture et Education/ Dounia Tadli, « *L'alimentation et les rapports de genre, de l'outil de coercition au levier de révolution* », 2019 -



Intervention de Gilles MARECHAL

Fédération régionale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FRCIVAM)

Par accord avec Interbio Bretagne (IBB)

Je m'exprime ici au nom de deux organisations qui tiennent à ré-inscrire, ré-encadrer l'agriculture dans le contexte de l'alimentation. Comme le démontre la réponse du CESER aux projets relatifs au SDAGE, une vision cloisonnée, voire corporatiste, d'une agriculture fonctionnant en circuits fermés se montre incapable de répondre aux défis environnementaux de la Bretagne. La pandémie en cours met en lumière la profondeur des attentes des consommateurs sur une alimentation issue de pratiques agricoles exigeantes sur le plan environnemental, sanitaire, social, gustatif et convivial.

Depuis bientôt 30 ans, les groupes CIVAM de Bretagne ont été les pionniers des circuits courts alimentaires en Bretagne, en harmonie avec les consommateurs. Leurs messages ont été longtemps négligés, parfois même décriés ou moqués. Un large consensus s'est aujourd'hui établi autour de la pertinence des circuits courts et de leur utilité. Il convient d'en préserver la capacité à « faire bouger les lignes », y compris dans l'agriculture, alors que des acteurs de l'agro-industrie, de la grande distribution ou des start-ups en proposent des versions édulcorées. IBB pour sa part s'appuie sur le dialogue entre les maillons de la chaîne de l'alimentation biologique, dans une optique de filière complémentaire des approches territoriales.

Nous approuvons l'étude présentée et son contenu, en soulignant l'importance du sujet traité, qui concerne tous les Bretons, et l'intérêt de la méthode utilisée, basée sur des scénarios qui nous invitent à nous prononcer sur l'avenir que nous souhaitons, dans nos assiettes et nos territoires. On peut estimer le montant total des dépenses alimentaires des Bretons à plus de 10 milliards d'euros chaque année. Ainsi, chaque déplacement de 1 % de leurs achats vers une alimentation locale, indépendante des importations et issue de l'agriculture biologique ou durable représente une stimulation de 100 millions d'euros.

Forts de notre expérience concrète et de notre engagement sur le sujet, nous souhaitons en tirer des propositions pratiques pour les élus régionaux

- en les appelant à déployer toutes les compétences que donne la loi à l'échelon régional, depuis les transports jusqu'à la formation continue et initiale, en passant par l'aménagement du territoire, la recherche et bien entendu le développement économique, avec des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui jouent un rôle majeur, pour dépasser les simples incantations à faire de la Bretagne une région du bien manger. L'alimentation est un sujet complexe, qui mérite d'être traité de façon transversale au sein de l'institution régionale, en disposant de moyens à la hauteur des enjeux.
- en proposant de faire confiance aux territoires pour définir des stratégies alimentaires ambitieuses. A ce titre le conseil régional pourrait accompagner les Projets Alimentaires Territoriaux en renforçant les capacités d'ingénierie des territoires, les ruraux en priorité, sous condition de prise en compte rigoureuse des enjeux environnementaux et d'une gouvernance relevant de la démocratie alimentaire. Cela leur permettrait de mieux tirer parti des opportunités ouvertes par le plan de relance sur ces Projets Alimentaires Territoriaux.
- en appelant à mettre les interventions régionales dans les domaines agricole et maritime au service de politiques d'alimentation de qualité pour tous et à mobiliser tous les crédits européens possibles (Politique Agricole Commune, FEDER, FEAMP) à cet effet.

- en portant l'ambition de confirmer et développer en Bretagne un pôle scientifique d'excellence sur la souveraineté et les systèmes territorialisés de l'alimentation, par le soutien à la recherche en lien avec les forces de la société civile, très dynamiques en Bretagne (AMAP, réseaux de producteurs, entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, associations environnementalistes, organisations de solidarité internationale,...).



Intervention de Marie-Martine LIPS Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)

Tout d'abord nous souhaitons féliciter la section prospective du CESER qui nous livre ici une contribution essentielle sur un sujet qui nous concerne toutes et tous. Une fois encore le CESER démontre sa capacité à produire une réflexion complexe sur un sujet particulièrement clivant.

Les quatre scénarios présentés sont tous susceptibles d'advenir et c'est bien aujourd'hui que des décisions doivent être prises pour en dépasser les risques et se saisir des réelles opportunités qui permettront de faire de la Bretagne la région phare de l'alimentation durable.

L'alimentation est bien le sujet qui nécessite le plus un engagement collectif pour répondre à des enjeux eux-mêmes collectifs, qu'ils soient environnementaux, sociétaux, économiques ou de santé, et est totalement inscrite dans une perspective de développement durable.

Nous partageons la conclusion de cet exercice prospectif qui nous montre que la seule issue réside dans une forme de convergence.

L'étude indique également que l'un des atouts de la Bretagne en la matière est l'important réseau associatif et les nombreux réseaux mobilisés autour de l'alimentation.

Aujourd'hui, le secteur de l'alimentation durable voit éclore un nombre croissant d'initiatives répondant aux valeurs de l'ESS : agriculture bio, circuits courts alimentaires, aide alimentaire... Notamment pour renforcer la situation nutritive des plus précaires et des plus fragiles. L'alimentation durable s'inscrit ainsi dans la dynamique plus globale du développement durable.

La Bretagne, comme d'autres régions, et comme l'a parfaitement démontré l'étude du CESER, est confrontée à ces immenses défis sociaux et environnementaux : le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les déséquilibres territoriaux et le maintien de la cohésion sociale. **L'accélération des transitions**, pose en effet la question de la remise en cause de certains modèles de développement et d'organisation territoriale comme d'occupation de l'espace, de gestion des ressources, du foncier, du mode de vie, etc. La question de l'alimentation balaye ces enjeux transversaux : elle pose des questions d'ordre social – **garantir à tous l'accès à une alimentation de qualité** – environnemental – **produire pour tous en respectant les écosystèmes naturels** – et économiques – **fournir des emplois de qualité et développer les territoires**.

Et dans ce domaine, comme dans d'autres, **les acteurs de l'Economie sociale et solidaire** sont souvent pionniers de l'innovation sociale, pour proposer des réponses collectives et durables aux enjeux sociaux.

Présente depuis de nombreuses années dans le champ agri-rural, à travers notamment le réseau ImPACT - Plateforme associative qui promeut une agriculture plus durable et propose des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation, mais également dans le champ de l'aide alimentaire, ou encore de l'éducation à l'environnement, l'ESS s'organise aujourd'hui pour participer à la transition socio-économique et écologique de la Région et être garante que nos futurs systèmes alimentaires ne soient pas seulement durables mais également plus sociaux et solidaires.

C'est pourquoi l'ESS s'est collectivement engagée dans une démarche sur l'alimentation.

Les acteurs de l'ESS investis dans le champ de l'alimentation se sont donné pour mission d'élaborer et de diffuser des références sur l'agriculture et l'alimentation durable, d'accompagner au changement de pratiques, de faire la promotion de l'emploi et de l'installation, et enfin de développer des liens entre agriculture et territoires. Ils s'inscrivent dans la mise en œuvre des **orientations de la Breizh Cop**, traduite notamment à travers la nouvelle Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3 2021/2027) et la feuille de route du Comité régional pour l'alimentation (CRALIM) mais également dans la Stratégie régionale de développement de l'ESS.

Cette démarche vise à soutenir leur engagement collectif autour d'une ambition régionale, dont les objectifs sont de :

- Favoriser la **structuration régionale de la filière ESS et alimentation – agriculture** pour inscrire les acteurs de l'ESS au cœur des dynamiques de transition sociale, environnementale et économique de la Région ;
- Soutenir le **développement socio-économique équilibré des territoires** en favorisant la consolidation des organisations et des acteurs inscrits dans des coopérations locales avec les partenaires publics notamment ;
- Consolider les démarches, projets et actions engagés par les acteurs de la filière afin **de participer dès aujourd'hui à la mise en œuvre de la feuille de route « Bien manger pour tous », notamment dans sa composante « aide alimentaire »**.

Parmi les nombreux enjeux il faut souligner la question de la coordination des politiques publiques et la nécessité de faire du comité régional de l'alimentation un véritable lieu de coordination, et faire évoluer le DIS (domaine d'innovation stratégique de la S3) sur le volet alimentation – agri afin d'éviter que la question de l'innovation reste malheureusement centrée sur l'innovation technologique de production et de transformation et d'inciter les acteurs à faire les passerelles nécessaires entre leurs différents espaces de travail.

Par ailleurs il nous semble, et c'est ce que nous allons creuser, qu'il y a une convergence à faire avec la dernière étude de la commission économie du CESER sur la coopération territoriale facteur de résilience.



Intervention de Catherine MAILLARD Union régionale CFE-CGC Bretagne

La CFE CGC souligne la pertinence de cette étude et partage l'ensemble de ces analyses. Elle a bien mis en évidence les spécificités de la Bretagne :

- Le flux migratoire, pour la population des seniors
- Le flux migratoire d'une population plus jeune, dû à l'implantation d'entreprises et au télétravail.

Ce phénomène existait déjà avant la crise sanitaire.

La Bretagne est une des rares régions qui bénéficie de productions agricoles, maritimes et agroalimentaires. C'est un atout de taille pour les prochaines années, à condition de bien contrôler certains facteurs.

Cette étude montre également l'importance que prend l'état dans le contrôle de ces scénarios.

Il faut que notre système régalien permette d'améliorer les normes agroalimentaires (par exemple l'emploi des pesticides), le coté social des employés travaillant dans ces branches d'activité, tout en préservant l'environnement.

L'intégration de l'intelligence artificielle a changé l'outillage et la production.

Précédemment, l'informatique était au service de la production, aujourd'hui, c'est l'informatique qui guide la façon de travailler.

Une vigilance doit être de mise quant aux comportements ultras. En effet, concernant les réseaux sociaux, les influenceurs peuvent dicter les orientations alimentaires et pousser certaines populations à avoir un comportement spécifique vis-à-vis de certains aliments et façons de se nourrir, pouvant aller jusqu'à provoquer des carences. Le contrôle raisonné des réseaux sociaux doit permettre de trouver un bon équilibre entre la production réfléchie et saine à la fois pour les consommateurs et l'environnement.

Le CFE CGC félicite les artisans de cette étude complexe et très complète.



Intervention de Jean-Paul RIAULT Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA)

Je m'exprime ici au nom de la FRSEA Bretagne.

Nous regrettons de n'avoir reçu ce rapport, conséquent, que jeudi dernier. Ce court délai ne nous a pas permis de nous imprégner au mieux de son contenu.

Le rapport estime que la Bretagne est à un tournant de son histoire concernant l'alimentation. Il est sans doute vrai que les tendances de consommation créent des incertitudes concernant les produits à privilégier. En revanche, il est aussi accordé trop d'importance à des tendances minoritaires, dont la place dans les médias devient disproportionnée par rapport à ce qu'elles sont réellement dans les faits. C'est cela qui cristallise certaines tensions. Y mettre fin doit être un objectif collectif de tous les acteurs, y compris les élus. Notre tissu économique, très dépendant de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ne peut pas continuer à subir cela, sachant que la très grande majorité des bretons soutiennent l'agriculture. Cela passe avant tout par la défense de l'agriculture bretonne, la mise en avant de ses qualités et l'explication des pratiques agricoles. Il faut aussi arrêter de donner la parole et le change aux détracteurs, et surtout ne plus leur donner raison en adoptant des contraintes imposées aux agriculteurs en réaction aux polémiques qu'ils lancent.

Il faut rappeler que les agriculteurs bretons ont toujours répondu aux demandes des différents marchés : ils produisent ce que se vend et font évoluer leurs productions en fonction de l'évolution des demandes des consommateurs. Ils se sont aussi adaptés quotidiennement aux réglementations évolutives, en matière sanitaire, de traçabilité, d'environnement, de bien-être animal. Par ailleurs, la Bretagne a la chance de bénéficier d'une production agricole variée, qui lui a d'ailleurs permis de mieux résister à la crise Covid que d'autres régions.

Ce rapport présente l'alimentation comme un enjeu collectif. Ce constat doit nous mener naturellement à la mise en place d'une ambition politique forte : la souveraineté alimentaire, qui implique que l'on continue à produire en Bretagne pour satisfaire tous les marchés. Pour ce faire, il faut assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs, rémunérer les agriculteurs à la hauteur de leurs efforts, les protéger des distorsions de concurrence y compris intra-européennes et les accompagner dans leurs évolutions. Concernant le prix, la grande distribution n'a jamais gagné autant d'argent qu'en 2020 et, pourtant, les agriculteurs n'ont pas bénéficié du ruissellement annoncé par la loi EGAlim et n'ont ainsi pas bénéficié du retour de valeur qui leur était dû.

Les arrêts actuels de production sont une alerte à prendre réellement au sérieux, pour éviter une déprise agricole qui serait fatale et irréversible pour notre production locale.

Pour maîtriser notre alimentation demain, la seule option est le renforcement de notre agriculture : maintien de sa diversité, de son ambition nourricière et de sa valeur économique et sociale pour notre région. C'est en cela que la Bretagne est à un tournant de son histoire sur l'alimentation.

Merci de votre écoute.